

Chauffe-eau pompe à chaleur NUOS Extra



domotec

Cher client,

Nous vous remercions d'avoir opté pour ce chauffe-eau pompe à chaleur. Nous espérons qu'il saura répondre à vos attentes et nous serions heureux de pouvoir vous assurer, encore de longues années, un service optimum allié à un maximum d'économies d'énergie.

Notre groupe consacre en effet beaucoup de temps, d'énergie et de ressources économiques à la réalisation d'innovations qui permettent de réduire la consommation d'énergie de nos produits.

Votre choix indique que vous avez à cœur de contribuer de manière sensible et consciente à la réduction de notre consommation d'énergie, un sujet en rapport direct avec la protection de l'environnement. Notre engagement permanent à réaliser des produits innovants et efficaces, ainsi que votre comportement responsable dans l'emploi rationnel des sources d'énergie, pourront donc contribuer conjointement à la sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles.

Veillez conserver soigneusement ces instructions de service et de montage ; elles vous fourniront des informations, des mises en garde et des recommandations en vue du bon emploi et de l'entretien de votre installation, et vous pourrez ainsi mettre pleinement à profit les qualités de votre chauffe-eau. Le centre de service clientèle le plus proche se fera un plaisir de répondre à vos questions éventuelles.

Introduction

Ce système sert à produire de l'eau chaude pour un usage domestique, c'est-à-dire de l'eau chaude sanitaire, potable. Il ne s'agit pas d'un système de chauffage des locaux. Il doit être raccordé à un réseau de distribution d'eau chaude adapté à sa puissance. Une installation inadéquate peut occasionner des dommages aux personnes, aux animaux et aux objets. Le fabricant ne saurait être tenu responsable pour les dégâts résultant d'une installation incorrecte.

Pour les travaux d'entretien et d'installation sur des éléments se trouvant à proximité des conduites et lignes d'alimentation des appareils, éteindre d'abord les appareils et une fois les travaux terminés, faire vérifier, par un professionnel, le bon état de fonctionnement des conduites, lignes et dispositifs de l'installation. Pour le nettoyage des surfaces externes, éteindre l'appareil en question. Ne pas employer ou entreposer de substances inflammables dans le local d'installation de votre appareil. Le nettoyer à l'aide d'un chiffon humecté d'eau savonneuse. Ne pas utiliser de détergents agressifs ou de produits toxiques. Si l'installation est utilisée conformément aux consignes et dispositions en vigueur, elle fonctionne de manière sûre, économique et respectueuse de l'environnement. Si l'on opte pour un kit supplémentaire ou des accessoires en option, ne choisir que des pièces d'origine.

En cas de mise hors service prolongée de l'installation

- Débrancher l'alimentation électrique
- Couper l'alimentation en eau froide
- Vidanger le circuit d'eau dans sa totalité afin de prévenir que l'eau ne gèle dans les conduites

VEUILLEZ NOTER :

Nous avons développé et prévu NUOS Extra pour une utilisation comme chauffe-eau. Toutefois, en raison de sa conception technique, il est également destiné à être utilisé comme chauffage, ce qui serait possible si le système périphérique est adapté en conséquence.

Ce document ne concerne que l'utilisation comme chauffe-eau pour la production d'eau chaude. Le menu et les différents paramètres contiennent également des données techniques relatives à la fonction de chauffage et de refroidissement et peuvent fournir des informations importantes pour l'installateur. C'est pourquoi il existe des informations de ce type à différents endroits du manuel : elles sont marquées d'un astérisque (*). Cependant, elles n'ont aucune signification pour l'utilisateur.

Table des matières		Page
1	Consignes de sécurité	4
1.2	Légende	4
1.3	Indications	4-8
1.4	Mises en garde	8-9
1.5	Spécificités de l'alimentation en eau de l'appareil	9
1.6	Garantie	9-10
2	Description des appareils et instructions d'installation	11
2.1	Unité extérieure	11
2.1.1	Préparatifs à l'installation	11-12
2.1.2	Choix de l'emplacement pour l'installation	13
2.1.3	Installation	14
2.2	Unité intérieure Lightbox	15
2.2.1	Travaux préparatoires	15
3	Informations sur le module de commande	16
3.1	Installation	16
3.2	Icônes affichées et touches	17
3.3	Réglages des paramètres	18-23
4	Tableau du menu	24-28
5	Liste des anomalies	29
5.1	Liste des anomalies de l'unité intérieure	29-30
5.2	Liste des anomalies de l'unité extérieure	31-32
6	Entretien	33-34
7	Puissance thermodynamique en mode de réchauffement	35
8	Schéma de fonctionnement	36
9	Raccordements électriques	37
9.1	Informations générales	37
9.2	Unité extérieure	38
9.3	Unité intérieure	39
10	Schéma des raccordements électriques	40
11	Instructions de montage du chauffage de la cuve au sol	41-44
12	Données techniques	45-46
13	Plaques signalétiques	47

1 Consignes de sécurité

ATTENTION

Les présentes instructions sont partie intégrante de l'installation. Elles doivent être conservées soigneusement, et lors d'une remise du système à un autre utilisateur ou propriétaire et/ou à l'occasion d'un transfert de l'installation dans un autre emplacement, elles doivent être transmises conjointement avec les appareils.

Veillez lire attentivement les informations et les mises en garde contenues dans ce manuel d'instructions. Elles sont essentielles pour l'installation, l'utilisation et l'entretien sûrs des appareils.

Les appareils ne doivent pas être utilisés à des fins autres que celles indiquées dans le présent manuel. Le fabricant ne saurait être tenu responsable des dégâts résultant d'un emploi inapproprié du produit ou d'une installation n'ayant pas été réalisée dans le respect des consignes et instructions détaillées dans le présent manuel.

L'ensemble des travaux d'entretien périodiques ou extraordinaires ne doivent être effectués que par du personnel qualifié, en utilisant exclusivement des pièces de rechange d'origine. Le fabricant ne répond pas des dégâts pouvant survenir suite au non-respect de ces consignes, et susceptibles de compromettre la sécurité de l'installation.

1.2 Explication des signaux de mise en garde



Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures, mortelles dans certains cas.



Le non-respect de cet avertissement peut occasionner de graves dommages matériels ou des dégâts aux plantes ou aux animaux. Le fabricant ne saurait être tenu responsable pour des dégâts résultant d'un emploi inapproprié du produit ou d'une installation n'ayant pas été réalisée dans le respect des consignes et instructions détaillées dans le présent manuel.

1.3 Consignes à respecter

Les appareils doivent être installés sur un fond ou support stable, non sujet aux vibrations.



Émissions sonores durant le fonctionnement.

Quand vous percez des trous en vue de l'installation, veillez bien à ne pas endommager des lignes électriques ou des éléments de tuyauterie.



Risque d'électrocution mortelle par contact avec des éléments sous tension.

Endommagement possible d'éléments ou d'installations déjà en place.



Risque d'inondations provoquées par de l'eau s'échappant de conduites endommagées.

Pour toutes les connexions électriques, utiliser des câbles d'un diamètre approprié. Le raccordement électrique des appareils doit se faire conformément aux instructions figurant au paragraphe correspondant.



Risque d'incendie en raison d'une surchauffe occasionnée par des câbles de diamètre insuffisant.

Toutes les conduites de tuyauterie et lignes électriques doivent être protégées contre un éventuel endommagement.



Risque d'électrocution mortelle par contact avec des éléments sous tension.



Risque d'inondation provoquée par de l'eau s'échappant de conduites endommagées.

L'emplacement choisi pour l'installation, ainsi que tous les systèmes auxquels les appareils seront raccordés, doivent satisfaire entièrement aux prescriptions en vigueur.



Risque d'électrocution par contact avec des câbles conducteurs de courant dont la pose a été effectuée de manière incorrecte. Dommages aux appareils résultant de conditions de fonctionnement inadéquates.

Utiliser un outillage et un équipement appropriés (veiller notamment à ce que les outils ne soient pas émoussés et que les manches soient bien fixés). Utiliser les outils conformément à leur destination et s'assurer qu'ils ne puissent chuter. Une fois les travaux terminés, ranger les outils employés.



Lésions occasionnées par la chute ou la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, coupures, ponctions ou écorchures, contusions.



Dommages aux appareils, ou aux objets se trouvant à proximité, occasionnés par la chute ou la projection d'éclats, les secousses, les chocs ou les entailles.

Utiliser un équipement électrique adapté à l'usage prévu (veiller notamment à ce que les fiches et câbles de raccordement au réseau soient intacts et que les éléments pouvant subir des torsions ou des mouvements pendulaires soient correctement fixés). Utiliser l'équipement conformément à son usage prévu, ne pas bloquer les passages avec le câble de raccordement au réseau et prévenir la chute d'éléments composant l'équipement. Une fois les travaux terminés, débrancher l'équipement de l'alimentation électrique et le ranger en lieu sûr.



Lésions occasionnées par la chute ou la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, coupures, blessures par ponction, écorchures, contusions, vibrations et bruit incommode.



Dommages aux appareils, ou aux objets se trouvant à proximité, occasionnés par la chute ou la projection d'éclats, les secousses, les chocs ou les entailles.

Les échelles, pliantes ou droites, doivent être positionnées de façon sûre. Elles doivent être suffisamment stables et les échelons intacts, antidérapants et sans jeu. Durant l'ensemble des travaux, l'échelle doit être sécurisée par un collègue.



Risque de blessures causées par une chute, des entailles (l'échelle pouvant se plier de façon imprévue).

Les échelles sur chariot doivent être positionnées de façon sûre. Elles doivent être suffisamment stables et les échelons intacts, antidérapants et sans jeu. En outre, elles doivent être munies d'une main courante des deux côtés, et la plateforme doit être équipée d'un garde-corps.



Blessures résultant d'une chute.

Pour tous les travaux se déroulant à une certaine hauteur au-dessus du sol (en principe à partir d'une différence de niveau de 2 m), la zone de travail doit être sécurisée à l'aide de rambardes ou de garde-corps, ou alors les intervenants doivent porter des harnais de sécurité. La zone dans laquelle une chute pourrait se produire doit être libre de tout obstacle dangereux, et l'impact d'une chute éventuelle doit être atténué au moyen de surfaces semi-rigides ou malléables.



Blessures résultant d'une chute.

Dans la zone de travail, il faut veiller à des conditions sanitaires et d'hygiène appropriées en termes d'éclairage, d'aération et de stabilité des structures.



Blessures résultant de chocs, trébuchements etc.

Veiller à protéger les appareils et l'espace autour de la zone de travail à l'aide de matériaux adéquats.



Dommages aux appareils, ou aux objets se trouvant à proximité, occasionnés par la chute ou la projection d'éclats, les secousses, les chocs ou les entailles.

Protéger les appareils de façon adéquate et les manipuler avec soin.



Dommages aux appareils, ou aux objets se trouvant à proximité, occasionnés par les secousses, les chocs, les entailles ou les écrasements.

À toutes les phases des travaux il convient de porter des vêtements et un équipement de protection. Il ne faut en aucun cas toucher les appareils en étant pieds-nus ou avec des parties du corps humides.



Lésions occasionnées par électrocution, chute ou projection d'éclats et fragments, inhalation de poussières, chocs, coupures, blessures par ponction, écorchures, vibrations et bruit incommodant.

Disposer les gravats et les équipements de telle sorte qu'ils puissent être déplacés aisément et sûrement. Ne pas former des entassements et des piles susceptibles de se renverser ou de s'écrouler.

Dommages aux appareils, ou aux objets se trouvant à proximité, occasionnés par les secousses, les chocs, les entailles ou les écrasements.



Toutes les interventions sur les appareils doivent être exécutées avec la prudence requise afin d'éviter tout contact inopiné avec des éléments acérés, tranchants ou saillants.

Blessures par coupures, ponctions et écorchures.



Une fois les travaux terminés, réactiver tous les dispositifs de sécurité et de contrôle ayant été désactivés et s'assurer qu'ils sont opérationnels après avoir remis les appareils en marche.

Endommagement ou arrêt des appareils suite à un fonctionnement incontrôlé.



Avant de procéder à toute intervention, vidanger tous les composants pouvant contenir de l'eau chaude. Le cas échéant, procéder à une purge.

Risque de brûlures.



Éliminer les dépôts de tartre présents sur les composants en suivant les instructions de la fiche de sécurité du produit employé. Durant la procédure, maintenir le local aéré, porter des vêtements de sécurité, ne pas mélanger des produits de marque ou de type différents et protéger les objets se trouvant à proximité.



Lésions occasionnées par des substance acides entrant en contact avec les yeux ou la peau, ainsi que l'inhalation ou l'ingestion de substances chimiques nocives.



Dommages aux appareils, ou aux objets se trouvant à proximité, occasionnés par la corrosion que peuvent engendrer les substances contenant de l'acide.

En cas de fumée ou d'odeur de brûlé, se tenir à l'écart de l'appareil, le couper de l'alimentation électrique, ouvrir les fenêtres et prendre contact avec un spécialiste.



Lésions occasionnées par des brûlures, risque d'inhalation de fumée, d'asphyxie.

Ne monter ni sur l'unité extérieure, ni sur l'unité intérieure.



Endommagement des appareils ou risque de blessures.

Ne jamais laisser l'unité extérieure découverte plus longtemps que nécessaire, c'est-à-dire sans son boîtier.



L'appareil pourrait être endommagé par des intempéries.

Protection incendie

Dans les locaux soumis à des exigences particulières en termes de protection incendie, les prescriptions en matière de protection contre le feu doivent être respectées scrupuleusement, de même que les réglementations du bâtiment en vigueur. Pour les manipulations exposées à un feu ouvert, il convient de prendre des mesures de sécurité particulières.

Le déballage, l'installation, la mise en service et l'entretien des produits décrits dans le présent manuel ne doivent être effectués que par des professionnels qualifiés.

Il convient de respecter les prescriptions légales s'appliquant au lieu d'installation. Ces dispositions locales peuvent éventuellement différer des données figurant dans le présent document.



Les instructions de service du présent manuel ont pour but d'assurer une installation, un réglage et un entretien corrects des appareils. Par conséquent, il est impératif de lire attentivement les indications suivantes et de faire installer, contrôler et entretenir le système de chauffe-eau pompe à chaleur par un personnel spécialisé possédant la formation requise pour effectuer les tâches en question.

Une fois la période de garantie échuë, le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les éventuelles modifications mécaniques, hydrauliques ou électriques auxquelles il aura été procédé sur l'installation. Au cas où il serait procédé à des interventions qui ne sont pas explicitement autorisées, exécutées sans respecter les présentes instructions de service et de montage, la garantie devient caduque.

Lors de l'installation, il convient d'observer également les normes de sécurité s'appliquant spécifiquement à l'entreprise chargée de cette tâche. Il y a lieu de vérifier si les propriétés du réseau d'alimentation électrique sont en accord avec les données figurant sur la plaque signalétique de la pompe à chaleur.

Les présentes instructions de service et de montage, de même que le schéma électrique de la pompe à chaleur, doivent être conservés soigneusement et le cas échéant remis au personnel chargé du service technique.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour les dommages occasionnés directement ou indirectement aux personnes ou aux objets suite au non-respect des présentes instructions. Les boîtiers des appareils ne doivent être démontés que par une personne qualifiée.

Prescriptions légales et directives.

Toutes les directives de l'UE ont été respectées au cours de la conception et de la fabrication de la pompe à chaleur (se référer à la déclaration de conformité de l'UE). Pour les raccordements électriques de la pompe à chaleur il convient de respecter les prescriptions nationales correspondantes. Par ailleurs, il convient de respecter les conditions de raccordement du fournisseur d'énergie local.

Conditions relatives à la garantie

La pompe à chaleur bénéficie d'une garantie de 24 mois, à compter du jour de livraison. Par ailleurs s'appliquent les conditions vente, de livraison et de garantie décrites dans la confirmation de commande. Nous excluons l'application de notre garantie si les dégâts subis résultent des circonstances suivantes :

- emploi ou maniement inappropriés ou incorrects
- installation ou mise en service incorrecte, effectuée par l'acheteur ou des tiers
- recours à des pièces ou composants qui ne sont pas d'origine
- exploitation de l'installation à une pression excessive ou avec des sollicitations se situant en-dehors des plages de puissance définies d'usine
- non-respect des instructions figurant dans le manuel de service

Contrôle de réception

Les appareils sont livrés sur une palette en bois, emballés dans du carton. À leur réception, il convient de vérifier que la livraison est complète et que les appareils n'ont subi aucun dommage durant le transport.

Si l'on constate des dommages, ceux-ci doivent être immédiatement consignés dans les documents de transport, en incluant la mention suivante : « Réceptionné sous réserve, en raison d'endommagement visible. »

La fabrication de la pompe à chaleur se fait avec le plus grand soin. Néanmoins, il ne peut pas être exclu que lors des diverses manipulations de l'évaporateur, quelques ailettes subissent une légère déformation. Ceci ne constitue pas un vice de fabrication.

1.4 Mises en garde

Toutes les opérations se rapportant à l'installation, l'entretien et les éventuels dysfonctionnements des appareils doivent être exécutées exclusivement par des professionnels qualifiés.

Ne pas laisser de matériaux inflammables à proximité de l'installation. Tous les composants du système doivent être mis en place conformément aux prescriptions.

En cas d'apparition de vapeurs nocives ou de poussières dans la zone d'installation, il est nécessaire de mettre en place un dispositif d'aération séparé pour l'appareil.

Ne pas poser de corps étrangers ou de récipients contenant des liquides sur les appareils, ni sur l'unité intérieure, ni sur l'unité extérieure. Ne pas entreposer de matériaux inflammables à proximité de l'installation.

Ne pas employer l'unité extérieure pour traiter de l'eau provenant de processus industriels ou de piscines, ni des eaux sanitaires usées. À cet effet, installer un échangeur thermique en amont de l'unité extérieure.

ATTENTION !

Le maniement de ces appareils peut être assuré pas des enfants à partir de huit ans, ou par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou par des personnes n'ayant pas suffisamment d'expérience ou/et les connaissances requises, à condition que les personnes en question agissent sous le contrôle d'une personne autorisée, ou alors qu'elles aient reçu des instructions sur l'utilisation sans danger des appareils et aient conscience des risques existants. Il ne faut pas que les enfants jouent avec les appareils. Il ne faut pas que les enfants effectuent des opérations d'entretien ou de nettoyage s'ils ne sont pas sous le contrôle d'une personne autorisée.

Le maniement de l'habillage de protection (c'est-à-dire du boîtier des appareils), ainsi que les travaux d'entretien et le branchement des équipements électriques doivent être assurés uniquement par des professionnels qualifiés.

Ce produit est conforme à la directive européenne WEEE 2012/19/EU.

Le symbole figurant sur les appareils et leur emballage, représentant une poubelle barrée, est une indication rappelant qu'une fois leur cycle de vie terminé, les appareils ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères, mais confiés à un point de collecte désigné en vue du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques ou bien repris par le commerçant lors de l'achat d'un nouveau produit de même type. L'utilisateur a la charge de faire en sorte qu'une fois que les appareils ont terminé leur cycle de vie, ils soient éliminés correctement. L'élimination correcte des appareils usagés et leur prise en charge par un centre de collecte des déchets spéciaux et de recyclage pouvant en assurer un traitement respectueux de l'environnement contribuent à minimiser les effets éventuellement néfastes sur l'environnement et la santé, et favorisent le recyclage et la récupération des matériaux dont les appareils sont composés. Vous trouverez de plus amples informations sur les possibilités d'élimination des équipements usagés auprès de votre administration municipale ou du commerçant chez qui vous avez acheté votre produit.

AVERTISSEMENT :

Ne pas relâcher du produit réfrigérant R410A dans l'atmosphère !

Le R410A est un gaz fluoré à effet de serre auquel le protocole de Kyoto attribue un GWP** de 2088. (***) GWP = 'Global Warming Potential', c'est-à-dire « Potentiel de réchauffement climatique », est un indice servant à désigner le taux de contribution d'un produit à l'effet de serre planétaire.

1.5 Spécificités de l'alimentation en eau de l'installation

Le système doit être chargé en eau d'une dureté maximale de 20° fH/ 11° dH. Dans les régions ayant une eau particulièrement dure, il convient d'installer un dispositif d'adoucissement de l'eau, ce qui n'affectera en rien la couverture de la garantie pour autant que le dispositif soit mis en place correctement, puis contrôlé et maintenu régulièrement.



Si l'on procède au chargement de l'appareil avec de l'eau agressive - à savoir ferrugineuse ou excessivement dure (le pH devrait se situer entre 6,6 et 8,5), il est nécessaire d'utiliser de l'eau traitée afin de prévenir les dépôts calcaires, la corrosion et l'endommagement du chauffe-eau. Veuillez noter que même une petite contamination de l'eau peut suffire à affecter les performances de l'appareil.

Lors de l'installation et des rechargements périodiques, l'installation doit être impérativement alimentée en eau traitée. De même, après une opération de nettoyage, recharger l'appareil en eau traitée.

Sur ce plan, il convient de respecter scrupuleusement les normes et prescriptions localement en vigueur.

La pression maximale de l'alimentation en eau ne doit pas dépasser 5 bars. Au cas où il en serait autrement, le système devra être équipé d'un réducteur de pression.

Pour éviter que l'eau ne gèle dans la tuyauterie, le système recourt à des cycles de protection antigèle lorsque les conditions extérieures comportent un risque en la matière.

En cas de panne de courant, le kit Exogel assure la protection contre le gel en vidant mécaniquement l'installation lorsque les températures sont inférieures à 4°C.

1.6 Garantie

La garantie ne s'applique que si l'installation des appareils a été faite par un professionnel autorisé. La garantie ne couvre pas les dégâts résultant d'une des circonstances suivantes :

Des conditions d'installations non conformes :

l'unité intérieure a été installée à l'extérieur ; l'unité intérieure a été installée à un endroit où elle est exposée aux intempéries ou au gel ; l'appareil a été rempli avec de l'eau de pluie, de l'eau tirée d'un puits ou de l'eau possédant un degré de dureté inhabituel, respectivement avec de l'eau ayant des propriétés non conformes aux prescriptions actuelles ; l'appareil a été choisi pour remplacer un équipement dont le bon fonctionnement était, d'emblée, rendu impossible par des conditions d'installation ne répondant pas aux exigences.

En cas d'endommagement constaté à un appareil, celui-ci doit être envoyé à l'un de nos centres de service clientèle après accord préalable avec notre service technique. L'installateur assumera la responsabilité des éventuels dégâts résultant d'une installation, d'un transport, d'un confectionnement ou d'une mise en place non conformes de l'appareil après l'enlèvement de ce dernier chez le concessionnaire.

Le fabricant ne prendra pas en charge les coûts du remplacement des composants d'un appareil s'il s'agit des cas suivants :

- les dégâts occasionnés par des chocs ou des dysfonctionnements électriques survenant lors de la manipulation de l'appareil une fois que celui-ci a quitté le site de production
- les dégâts occasionnés par une fuite d'eau dans l'unité intérieure si ceux-ci auraient pu être évités par l'utilisateur en procédant à une réparation en temps opportun
- les dégâts provoqués par une surtension dans l'alimentation électrique des appareils : la garantie ne s'applique aux unités intérieure et extérieure que si leurs composants hydrauliques et électriques sont intacts

La garantie ne s'applique pas si l'installation réalisée ne répond pas aux normes et prescriptions en vigueur, de même qu'aux principes les plus récents de la technique.

La garantie devient notamment caduque dans les cas suivants :

- mise en place incorrecte du groupe de sécurité
- mise en place du groupe de sécurité de façon non conforme aux prescriptions en vigueur, ou en utilisant un groupe de sécurité défectueux
- modifications apportées au groupe de sécurité lors de travaux d'entretien
- corrosion inhabituelle des composants hydrauliques en raison de raccordements réalisés de façon incorrecte (contact direct fer/cuivre)
- raccordements électriques incorrects ou connexions ne répondant pas aux instructions d'installation, mise à la terre inappropriée, diamètre de câble insuffisant, non-respect du schéma de raccordement électrique
- dégâts occasionnés par la mise en marche de l'appareil avant que le système hydraulique n'ait été chargé
- non-respect de la hauteur de neige attendue
- Dommages causés par des eaux de condensation qui ne s'écoulent pas librement ou qui sont gelées

La garantie ne s'applique pas en cas de dégâts résultant d'un entretien insuffisant, par exemple :

- absence d'entretien du groupe de sécurité
- contact du châssis métallique avec des substances externes toxiques
- modifications de l'appareil original sans concertation préalable avec le fabricant, ou utilisation de pièces de rechange qui ne sont pas d'origine ;
entretien insuffisant de l'appareil

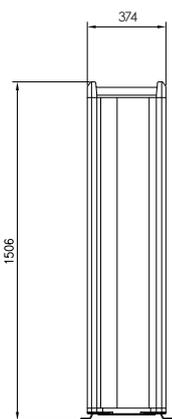
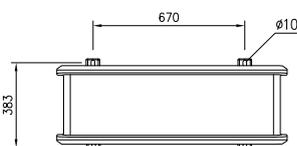
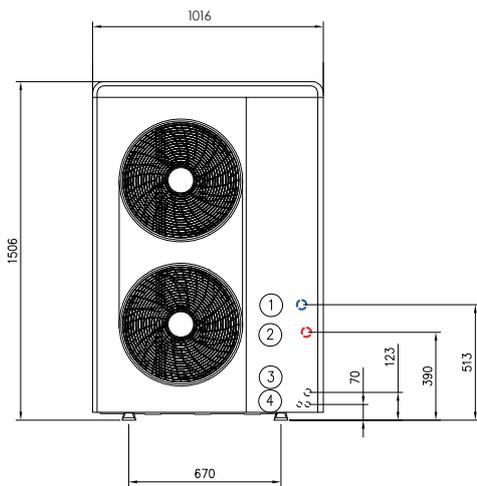
Marquage CE

Les appareils répondent aux normes suivantes :

- 2014/30/CE - Directive sur la compatibilité électromagnétique
- 2014/35/CE - Directive sur la sécurité électrique (directive basse tension)
- RoHS2 2011/65/CE - Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (EN 50581)
- Ordonnance (CE) N° 813/2013 : Directive sur l'écoconception (communication 2014/C 207/02 relative aux méthodes de mesure et de calcul)

Nettoyage du système de chauffe

À l'occasion de la première mise en place, l'installation doit être nettoyée. Afin de garantir le fonctionnement optimal des appareils, après chaque nettoyage ou remplacement de l'eau du système, s'assurer que le système et le liquide rechargé ne contiennent pas d'impuretés, que l'eau est limpide et que son degré de dureté se situe au-dessous de 20° fH / 11° dH.



- ① Retour 1"
- ② Départ 1"
- ③ Racc. vanne de protection antigigel
- ④ Tous les points de raccordement électrique se trouvent à l'arrière de l'appareil

III. 1 Unité extérieure

2 Description des appareils et Instructions d'installation

2.1 Unité extérieure

L'installation des appareils doit être réalisée par un professionnel possédant la qualification requise par la législation.

2.1.1 Préparatifs à l'installation

L'unité extérieure fonctionne avec un produit réfrigérant (de type HFC R-410A) ménageant l'environnement. Assurez-vous que tous les outils, matériaux et équipements employés pour la maintenance et le chargement des composants peuvent être utilisés en relation avec le réfrigérant R-410A.

L'appareil doit être chargé en produit réfrigérant de type R-410A, comme il est indiqué plus haut. Comme tous les liquides HFC (c'est-à-dire halo-carbonés), le réfrigérant R-410A est compatible uniquement avec les huiles préconisées par le fabricant du compresseur.

La pompe à vide ne parvient pas à éliminer entièrement l'humidité résiduelle dans l'huile. L'huile de compresseur est en effet extrêmement hygroscopique, c'est-à-dire qu'elle absorbe facilement l'humidité.

Ne jamais exposer cette huile à l'air libre. Ne jamais ouvrir l'appareil lorsqu'il se trouve en état de vide. Ne pas laisser le produit réfrigérant R-410A s'échapper dans l'environnement. Lors de l'installation de l'unité extérieure, il convient de respecter toutes les prescriptions de sécurité en vigueur au niveau national.

L'appareil doit avoir une mise à la terre appropriée. La tension et la fréquence de l'alimentation électrique doivent répondre aux exigences définies pour l'unité extérieure, et la capacité installée doit être suffisante pour assurer un parfait fonctionnement de l'appareil.

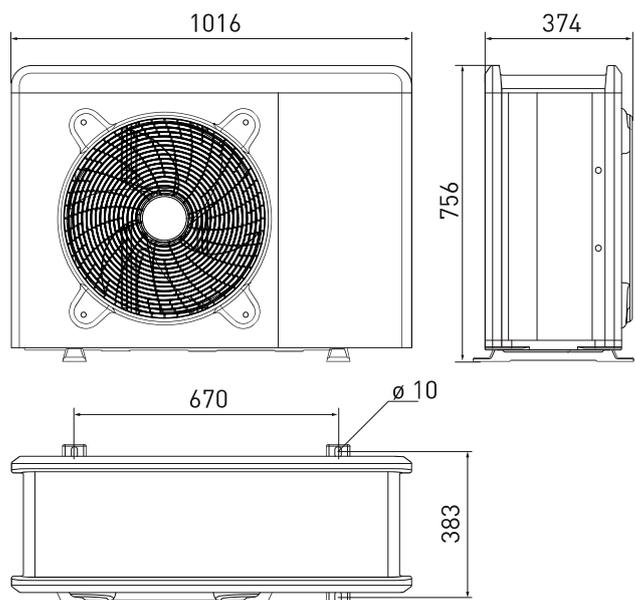
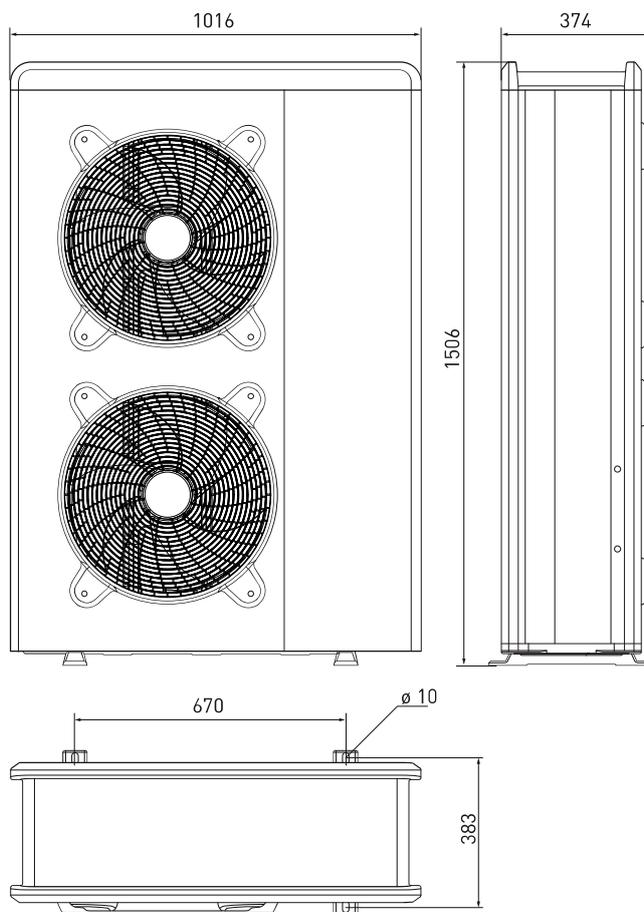
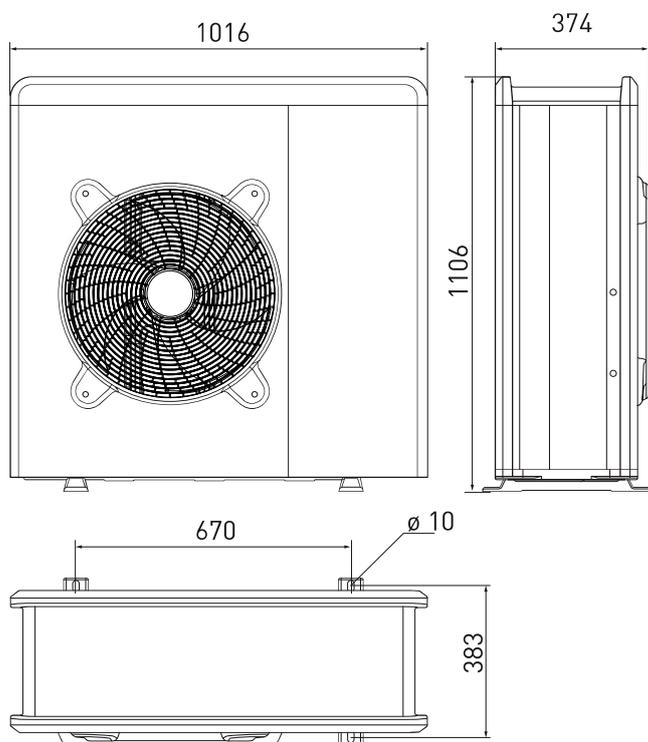
L'impédance du réseau électrique doit correspondre à la puissance absorbée de l'unité extérieure telle qu'elle est indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil (selon la norme EN 6 1 000-3-1 2).

Les interrupteurs de sécurité doivent être conçus de manière adéquate et connectés correctement à l'unité extérieure. Les dispositifs destinés à protéger l'appareil contre les pannes d'alimentation électrique doivent permettre une déconnexion complète du réseau, conformément aux exigences de la catégorie de surtension III.

NOTE : Les caractéristiques et les numéros d'article de l'unité extérieure sont indiqués sur la plaque signalétique.

Recommandations générales

- Il faut éviter que l'aspiration de l'air se fasse dans le sens principal du vent.
- Les feuilles mortes, par exemple, peuvent bloquer ou encrasser l'évaporateur.
- Il faut que le flux d'air minimum requis soit assuré.
- À noter que du côté de l'écoulement de l'air, l'air froid peut occasionner la formation d'eau de condensation sur les parois.
- La distance séparant l'unité extérieure et l'unité intérieure doit être aussi courte que possible.
- Par ailleurs, tenir compte de la distance (30 m) et du dénivelé pouvant exister au maximum entre (10 m) le chauffe-eau (c'est-à-dire l'unité intérieure) et la pompe à chaleur (à savoir l'unité extérieure).

III. 2 Cotation de l'unité extérieure **NUOS Extra 05**, poids : 79III. 3 Cotation de l'unité extérieure **NUOS Extra 11**, poids : 121III. 4 Cotation de l'unité extérieure **NUOS Extra 07**, poids : 150

2.1.2 Choix de l'emplacement

Ne pas choisir un endroit où l'unité se trouverait entourée directement de murs. Ne pas installer l'unité dans un enfoncement du terrain. En raison de sa densité, l'air froid tend en effet vers le bas et pourrait par conséquent occasionner un phénomène appelé 'court-circuit d'air'.

Ne pas installer l'unité extérieure à un endroit qui, plus tard, pourrait s'avérer difficile d'accès en vue des travaux de maintenance ou d'aménagement.

Ne pas installer l'unité extérieure à proximité d'objets ou d'endroits dégageant de la chaleur.

Ne pas installer l'unité extérieure à un endroit où l'appareil serait exposé de manière constante à des vibrations.

Ne pas fixer l'unité extérieure à des structures dont la stabilité n'est pas garantie.

Ne pas installer l'unité extérieure à proximité de réservoirs de gaz.

Ne pas installer l'unité extérieure à un endroit où elle pourrait être exposée à des vapeurs d'huile.

Choisir un emplacement où les émissions sonores et l'air expulsé de l'appareil ne sont pas susceptibles d'incommoder les voisins.

Choisir un emplacement à l'abri du vent.

Choisir un emplacement qui permet de respecter les espacements requis pour l'installation.

Éviter les emplacements qui pourraient gêner l'accès aux points de raccordements et/ou aux fourreaux.

Le fond de l'emplacement doit être tel qu'il puisse supporter le poids de l'unité extérieure et absorber le maximum de vibrations.

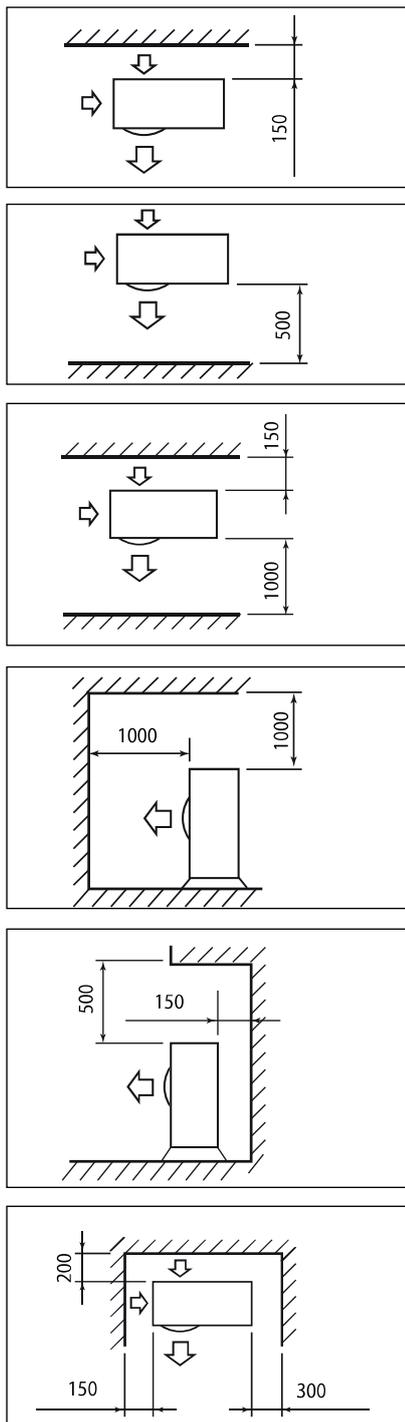
Si l'on installe l'unité extérieure à un endroit fortement exposé aux chutes de neige, l'appareil doit être placé à une hauteur d'au moins 200 mm au-dessus du niveau de neige le plus important observé localement, ou bien il faut mettre en place un étrier de suspension ou un socle.

L'unité extérieure doit être fixée à un support antivibrations. Si l'on l'installe l'unité extérieure à un endroit fortement exposé au vent, il convient Protection contre la tempête .

AVERTISSEMENT :

Dans le choix des emplacements pour les appareils, les espacements minimums (indiqués ici en mm) doivent être pris en compte.

Attention : Les espacements indiqués ici sont des distances minimales nécessaires pour permettre un bon fonctionnement des appareils. Si l'on veut toutefois éviter les émissions sonores inhabituelles, de même que les effets de réverbération et de résonance, il est conseillé de choisir des espacements plus importants, notamment pour la partie avant des appareils. Les obstacles se trouvant éventuellement devant et à côté de l'unité extérieure doivent être de taille plus petite que l'unité elle-même.



III. 5 Espacements minimums à respecter pour l'installation (mm)

2.1.3 Installation

ATTENTION :

Avant de procéder à l'installation, vérifier la stabilité et l'assise rigoureusement horizontale du pied servant de support. Fixer le pied de l'unité extérieure au fond de l'emplacement, à l'aide des vis d'ancrage appropriées (M10, 2 paires), en se référant aux illustrations. Si l'unité extérieure est exposée à un fort courant d'air, le ventilateur doit être protégé par une grille. Veiller à un positionnement correct et vérifier le bon fonctionnement.

Ouverture des passages latéraux

Pour faire passer les câbles, à l'aide d'un tournevis, enfoncer les rondelles prédécoupées (A) dans le boîtier de l'unité extérieure. Afin d'éliminer effectivement les résidus, garder le panneau avant attaché au boîtier.

Avant de faire passer les câbles par les ouvertures aménagées, appliquer les joints (noirs) de protection dans les ouvertures pour prévenir un endommagement mécanique des câbles.

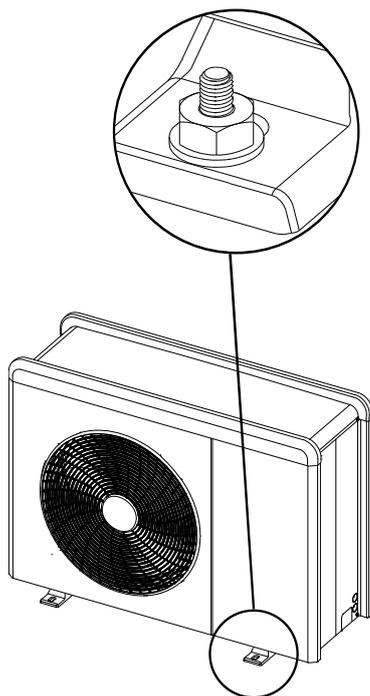
(B) Vous trouverez les joints de protection dans une enveloppe faisant partie de la livraison.

Transport

Lorsqu'on procède au transport, à la mise en place, à la préparation et au maniement d'objets lourds susceptibles d'endommager la pompe à chaleur, il convient d'être prudent et précautionneux. Pour leur transport, la pompe à chaleur et le chauffe-eau sont fixés sur une palette, puis entourés d'un emballage en carton pour éviter tout endommagement. Il ne faut retirer l'emballage que lorsque les appareils sont définitivement parvenus à l'emplacement choisi pour l'installation. Pour le déplacement des appareils, utiliser les sangles de transport..

Contenu minimal de l'eau dans le système:

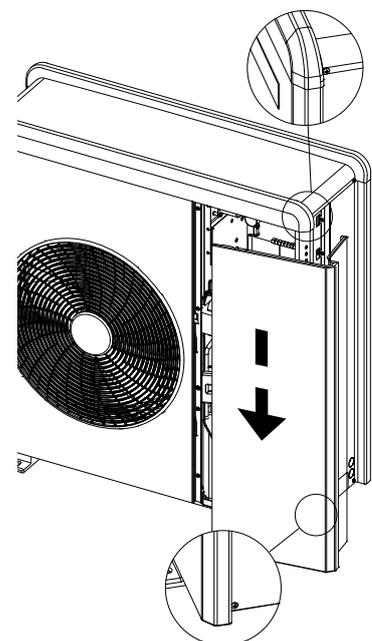
modèle	litre
NUOS Extra 05	50
NUOS Extra 07	70
NUOS Extra 11	110



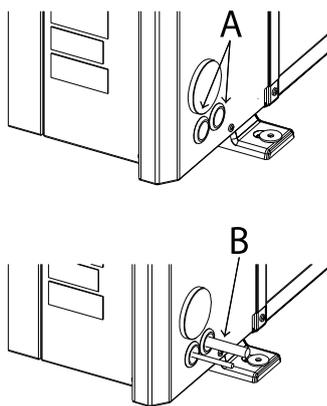
III. 6 Pied support

Démontage du panneau avant

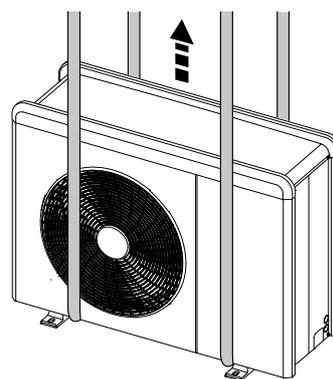
Retirer les vis fixant le panneau avant, puis tirer ce dernier vers le bas en le faisant coulisser, et en fin de course, le tirer vers soi.



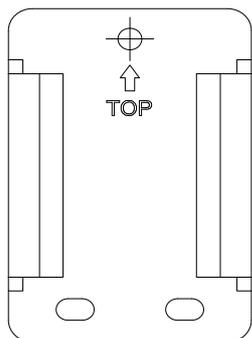
III. 7 Démontage du panneau avant



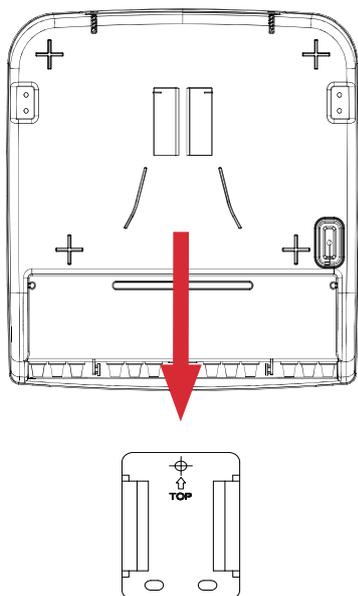
III. 8 Ouverture & Passage latéral



ill. 9 Transport



III. 10 plaque de base



III. 11 Lightbox montage mural

2.2 Unité intérieure Lightbox

2.2.1 Travaux préparatoires

La « Lightbox » est prévue pour un montage mural et sert de tableau de distribution entre l'unité extérieure et le module de commande. Après le transport, assurez-vous que tous les éléments de la Lightbox sont intacts et qu'ils n'ont pas subi d'endommagement, par exemple suite à un choc. Si vous constatez des signes de dégâts sur l'appareil, il ne faut pas poursuivre l'installation.

ATTENTION

Lorsque vous percez les trous de fixation dans une paroi, veillez à ne pas endommager de lignes électriques ou d'éléments de tuyauterie.

MONTAGE MURAL

Fixez la plaque de base avec 3 vis (III. 10). Ensuite, faites glisser la Light Box de haut en bas sur la plaque de base (III. 11).

ATTENTION:

Installer l'unité interne dans un lieu accessible compatible avec les conditions environnementales spécifiées. Température d'utilisation minimale 0°C.

3 Informations relatives au module de commande

3.1 Installation

Choix de l'emplacement

Le module de commande mesure la température ambiante du local. Il faut donc tenir compte de cet aspect dans le choix de l'emplacement. Le module de commande ne doit pas être placé près de sources de chaleur (radiateurs, lumière directe du soleil, foyer d'une cheminée etc.). Il convient également d'éviter un endroit exposé aux courants d'air ou un passage mural. Par ailleurs, il faut que le module de commande se trouve au minimum à 1.5 m au-dessus du sol.

AVERTISSEMENT :

Employer uniquement le module de commande fourni avec les appareils. L'installation du module de commande doit être réalisée par un technicien qualifié. Avant d'installer le module de commande, couper l'alimentation électrique du réseau.

Montage mural

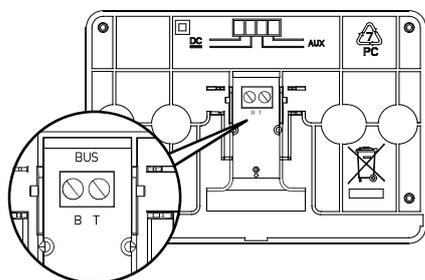
Le module de commande doit être fixé à une paroi ou un support similaire avant que la ligne BUS ne puisse être connectée :

- Connecter la paire de conducteurs aux bornes respectives (ill. 12)
- Percer les trous nécessaires à la fixation dans la surface choisie pour l'emplacement
- Fixer à la surface choisie la partie inférieure (resp. arrière) du module de commande à l'aide des vis fournies (ill. 13)
- Placer la partie supérieure du module de commande sur la partie inférieure fixée au mur et la faire coulisser vers le bas, en appuyant légèrement, jusqu'à ce qu'un clic signale le verrouillage. (ill. 14)

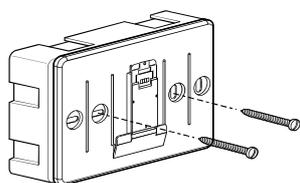
Raccordement à l'installation

La communication électronique (émission, réception et décodage) se fait au moyen d'un protocole de signal BUS qui assure les échanges entre l'installation et le module de commande. Connecter les deux conducteurs aux bornes du tableau de distribution de l'unité intérieure de l'installation (ill. 15).

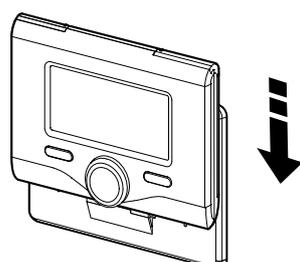
NOTE : Afin d'éviter les interférences, utiliser un câble blindé ou un câble à paires torsadées.



Ill. 12 Bornes

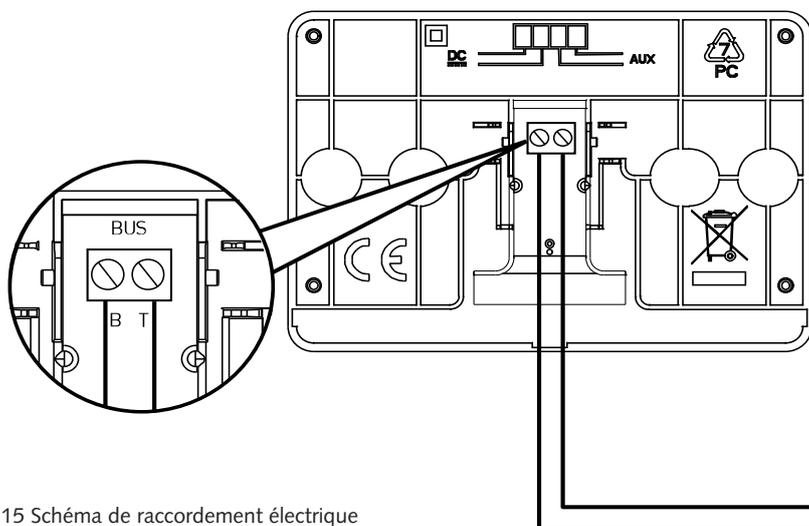


Ill. 13 Fixation murale



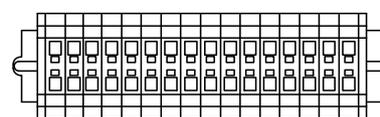
Ill. 14 Montage du module de commande

MODULE DE COMMANDE



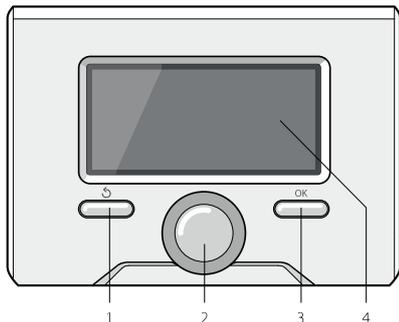
Ill. 15 Schéma de raccordement électrique

UNITÉ INTÉRIEURE

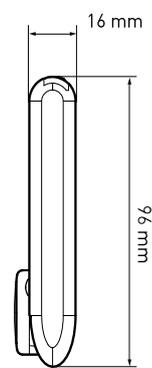
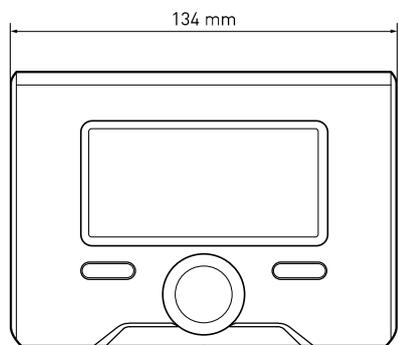


ANODE +24V ⊕	TA 1	TA 2	SE	TNK	BUF	BUS B T	IN AUX 1
-----------------	------	------	----	-----	-----	------------	-------------

3.2 icônes de l'écran d'affichage et touches



Ill. 16 Écran à cristaux liquides



Ill. 17 Module de commande

- (☀) Été
Eau potable uniquement
- (🔥) *Hiver / Chauffage* et ECS
- (🔥) *Chauffage uniquement*
- (❄️) *Rafrâichissement* et ECS
- (⏸) OFF, Système arrêté
- (🕒) Minuterie
- (👉) Mode manuel
- (🏠) *Temp. de consigne du local*
- (🏠) Temp. du local mesurée
- (🏠) *Temp. consigne local rapide*
- (🏠) Temp. extérieure
- (SCI) *Pilotage du chauffage activé*
- (🔋) *Mode absence prolongée*
- (🔋) *Pilotage du chauffage actif*
- (🚿) Mode Eau chaude sanitaire actif
- (⚠️) Message d'erreur
- (🗨️) Menu
- (📊) Performances du système
- (⚙️) Réglages de l'affichage
- (🏠) *Chauffage par le sol*
- (🔁) Pompe de recirculation
- (🔘) Vanne commutation à 3 voies
- (🏠 ST1) Thermostat *Chauff. par le sol*
- (❄️) Fonction antigel
- (🚫) Fonction antilégionnelles active
- (🔧) Appareil configurable
- (🔁) Pompe à chaleur
- (HC) Exclut le recours à l'élément chauffant électrique en cas de signal indiquant une période d'alimentation électrique à tarif réduit (HC), et seule la pompe à chaleur est sollicitée
- (HC40) Fonction CONFORT ECS en période à tarif réduit ; température de consigne jusqu'à 40°C en période d'alimentation à plein tarif
- (BOOST) Mode BOOST Mode
- (🔇) SILENCIEUX
- (🌀) Fonctions spéciales
- (💧) *Déshumidification*
- (🔌) Fonction Smart Grid ou blocage du fournisseur d'énergie
- (AP) Configuration du point d'accès
- (📶) Passerelle (gateway) connectée à Internet
- (📶) Passerelle non connectée au routeur
- (📶) Passerelle connectée au routeur, mais pas à Internet
- (📶) La mise à jour du logiciel est en cours

Touches et écran d'affichage

1. Touche RETOUR ↶ (visualisation précédente)
2. Bouton rotatif
3. Touche OK (valider une sélection ou une fonction, lancer le menu principal)
4. ÉCRAN D'AFFICHAGE

Technische Daten	
Stromversorgung	BUS
Stromaufnahme	max. < 0,5 W
Betriebstemperatur	-10 bis 60 °C
Lagertemperatur	-20 bis 70 °C
Länge und Querschnitt der Leitung HINWEIS: ZUR VERMEIDUNG VON ÜBERLAGERUNGSTÖRUNGEN EIN ABGESCHIRMTES KABEL ODER EIN VERDRILLTES DOPPELKABEL VERWENDEN.	max. 50 m min. 0,5mm ²
Pufferspeicher	2 h
Konformität Niederspannungsrichtlinie 2006/95/EG - EMV 2004/108/EG	
Elektromagnetische Störung	EN 60730-1
Elektromagnetische Aussendung	EN 60730-1
Erfüllung der Normen	EN 60730-1
Temperaturfühler	NTC 5 k 1 %
Auflösungsgrad	0,1 °C

Produktinformation		
Lieferant	Domotec	
Modellbezeichnung	Regler Sensys	Aussenfühler
Temperaturregelklasse	V	II

Il n'est pas nécessaire d'installer un capteur extérieur.

3.3 Réglages des paramètres

Lors de la première mise en marche, le processus d'initialisation est lancé.

Effectuez les saisies suivantes :

- Sélectionner la langue -> Français
- Date et heure -> Effectuer les réglages correspondants
- Heure d'été -> Automatique
- Sélectionner le pays -> Allemagne
- Schéma hydraulique -> Light
- Light Box Libération de la PAC -> OFF
- Fonction confort -> fonctionnement permanent
- Mode de fonctionnement Refroidissement actif -> non actif

Ensuite, le menu général offre les possibilités suivantes :

- Réglages du chauffage
- Réglages de l'eau chaude sanitaire
- Modes de fonctionnement spéciaux
- Puissance du système
- Paramètres de connectivité
- Paramètres d'écran

Accès à la section des réglages techniques

NB : La modification et définition des paramètres 17... à 20... sont des tâches réservées à des personnes qualifiées.

- Appuyer simultanément sur la touche RETOUR et la touche OK jusqu'à ce que s'affiche « Entrer le code » à l'écran. ↻
- Tourner le bouton rotatif pour entrer le code technique (234), puis appuyer sur OK. L'écran indique **Partie réservée aux professionnels** (ou un message similaire) :
 - Langue, date et heure
 - Réglage BridgeNet Réseau en bus
 - Menu général
 - Assistant de configuration
 - Maintenance
 - Erreurs

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

- **Tourner le bouton et sélectionner :**
- Réglage du réseau de bus BridgeNet
- Interface utilisateur maître (locale) 1 -> aucune zone réglée
- Energy Manager (dispositif non configurable)
- Modem distant (dispositif non configurable)
- Pompe à chaleur TDM (dispositif non configurable)
- Menu général
- Assistant de configuration
- Maintenance

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

- **Menu général** Appuyer sur OK pour valider votre choix.



Ill. 18 Date et heure

17 WP Paramètres du système de la pompe à chaleur [PAC, ou WP ou HP]

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

17.0 PARAMÈTRES DE L'UTILISATEUR -> Confirmer en appuyant sur OK.

[Il s'agit en fait des réglages en vue de « l'utilisation » de l'installation, mais ils ne doivent être effectués que par des personnes autorisées, possédant de bonnes connaissances techniques.]

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

17.0.0 Mode de réchauffement -> Confirmer en appuyant sur OK.

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

- GREEN (mode de fonctionnement ne faisant pas appel à l'élément chauffant électrique)
- Mode standard

17.0.1 Lancer le mode silencieux -> Confirmer en appuyant sur OK.

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

- ON (la fonction assurant une émission de bruit réduite est active)
- OFF
- Valider en appuyant sur OK.

17.0.2 Heure de lancement [hh:mm] du mode silencieux -> Confirmer en appuyant sur OK. Tourner le bouton rotatif et choisir l'heure où l'on souhaite que l'appareil passe en mode silencieux.

17.0.3 Heure d'arrêt [hh:mm] du mode silencieux -> Confirmer en appuyant sur OK. Tourner le bouton rotatif et choisir l'heure où l'on souhaite que l'appareil quitte le mode silencieux. Valider en appuyant sur OK.

17.0.4 Production accélérée d'eau chaude (mode BOOST) -> Confirmer en appuyant sur OK.

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

- ON (Cycle Boost - pour accélérer la production d'eau chaude, notamment à l'aide de l'élément chauffant électrique. Durée maximale 180 minutes)
- ARRÊT [OFF]

17.0.5 PV : (photovoltaïque)

Augmentation de la température de consigne de l'eau chaude -> Confirmer en appuyant sur OK.

Tourner le bouton rotatif pour ajuster la valeur définissant l'augmentation de la valeur de consigne de l'eau chaude sanitaire quand l'installation solaire (PV) est branchée et active.

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

17.1 CONFIGURATION DE L'ENTRÉE/SORTIE EM ['Energy Manager'] ->

Confirmer en appuyant sur OK.

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

17.1.0 Entrée 1 HV (230V) [HV = haute tension]

0. Non définie : Aucune fonction n'est associée à cette entrée.

Le code d'erreur 941 s'affiche.

1. Non détectée : L'entrée n'est pas activée.

2. Tarif réduit : L'entrée n'est pas active (signal de 0 V). Quand la fonction CONFORT (Par. 17.5.2) est réglée sur HC-HP (« Heures creuses - Heures pleines », c'est-à-dire une alimentation électrique à deux tarifs variant en fonction de l'heure de la journée : plein et réduit), la pompe à chaleur et l'élément chauffant d'appoint sont en arrêt durant les périodes à plein tarif. Quand la fonction CONFORT est réglée sur HC-HP 40°C, le chargement de la cuve d'accumulation est limité et l'appareil adopte comme température de consigne de l'eau chaude sanitaire [= ECS] la température de consigne réduite (si elle est inférieure à 40°C) ou alors 40°C. L'entrée est active (signal de 230 V). La pompe à chaleur et l'élément chauffant électrique sont mis à contribution pour charger l'accumulateur selon le programme standard.

3. Entrée 1 (Smart Grid ready Standard) : Signal d'entrée n° 1 pour le SG-Ready Standard (se référer au paragraphe sur le « Smart-Grid Ready-Standard »).

4. Message d'arrêt externe : signal d'entrée pour mettre l'appareil sur arrêt. Toute demande de chaleur, toute demande de rafraîchissement, ainsi que la production d'eau chaude sanitaire sont stoppées, seule reste active la fonction de protection contre le gel.

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

17.1.1 Entrée 2 HV (230V)

0. Non définie : Aucune fonction n'est associée à cette entrée. Le code d'erreur 942 s'affiche.

1. Non détectée : L'entrée n'est pas activée.

2. DLSG - Délestage déclenché par Smart Grid ; Signal d'entrée de 230V : L'entrée n'est pas active (signal de 0 V). L'élément chauffant électrique est désactivé pour tous les cycles de chauffe.

3. Entrée 2 (Smart Grid ready Standard): Signal d'entrée n° 2 pour le SG-Ready Standard (se référer au paragraphe sur le « Smart-Grid Ready-Standard »).

17.1.2 Entrée 3 HV (230V) Photovoltaïque

- Inactive
- L'intégration PV (photovoltaïque) est active : L'entrée n'est pas active (signal de 0 V), pas de chargement de l'accumulateur de chaleur de l'installation solaire. L'entrée est active (signal de 230 V) : Si l'installation se trouve en mode de veille, la température de consigne de l'eau chaude sanitaire [T_SET] est augmentée de la valeur définie au paramètre 17.0.5 - PV Delta Temp. de consigne de l'eau chaude.

17.1.3 Entrée AUX 1

- Aucun(e)
- Sonde de l'hygrostat : Quand le contact est fermé, la pompe à chaleur s'arrête.

17.1.4 Sortie OUT AUX 1 (AFR)

0. aucune

1. Message d'erreur : En cas de dysfonctionnement, le contact est fermé.

2. Alarme de la sonde d'humidité : La sortie est fermée quand AUX 1 est sélectionné comme régulateur de l'humidité et se ferme.

3. Demande externe de chaleur : Le contact se ferme pour générer une demande de chaleur à l'élément chauffant électrique du chauffe-eau.

17.1.5 Sortie AUX 2

- Keine

17.1.6 Réglage de la pompe AUX P2

0. Pompe externe : Le circuit s'aligne en parallèle sur la commutation ON / OFF du circuit primaire P1 (connexion PM AUX)

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

17.2 PARAMÈTRE 1 DU GESTIONNAIRE D'ÉNERGIE -> Confirmer en appuyant sur OK.

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

17.2.0 Schéma hydraulique :

Schéma hydraulique. Définir la configuration hydraulique de l'installation. Les options :

- Aucune
- Plus (SPLIT M -R; M - RX) ; *uniquement Chauffer / Rafraîchir*
- Compact (SPLIT M -CR; M - CRX); ECS intégrée
- Flex (SPLIT M-R; M - RX); avec cuve d'accumulation séparée pour l'ECS
- Pompe pour l'eau chaude sanitaire ; uniquement l'ECS
- Light

17.2.1 Mode AUTO

Régulation du chauffage disponible / non disponible

17.2.2 ECO / CONFORT

- confort

17.5 PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE**17.5.0 Température de consigne de l'eau chaude = 55 °C****17.5.1 Réduction de la température de consigne de l'eau chaude = 40 °C**

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

17.5.2 Mode CONFORT

Suivant sa configuration, la production d'eau chaude est assurée comme suit :

- Mode désactivé
- Mode basé sur une programmation horaire (il fait fonctionner le mode CONFORT durant les heures programmées individuellement pour la production d'eau chaude)
- Fonctionnement permanent
- Réchauffage au moyen de la PAC, avec signal du réseau
NOTE : La cuve d'accumulation de l'eau chaude sanitaire n'est alors chauffée à l'aide de la pompe à chaleur que quand l'entrée du signal EDF (HC-HP) est activée (se référer au paramètre 17.1.0) et commutée sur 230 V (pour une alimentation électrique à tarif réduit).
- Réchauffage jusqu'à 40°C, avec signal du réseau
NOTE : Comme pour la configuration « Réchauffage au moyen de la PAC » (ci-dessus), la température de la cuve d'accumulation est maintenue à 40°C durant les heures d'alimentation électrique à plein tarif (entrée EDF = 0 V).
- Mode GREEN
Durant les heures programmées individuellement pour la production d'eau chaude supplémentaire, il a recours uniquement à la pompe à chaleur, sans faire intervenir l'élément chauffant électrique.

Remarque importante :

La pompe à chaleur NOUS Extra ne possède pas de chauffage d'appoint intégré. C'est pourquoi le chauffe-eau doit être équipé d'un élément de chauffage électrique doit être équipé !

17.5.3 Temps max. de chargement par la PAC

Définir la durée de chargement de la cuve d'accumulation de l'ECS durant laquelle seule la pompe à chaleur est mise à contribution. Une fois ce temps écoulé, l'élément chauffant électrique est activé.

Valider en appuyant sur OK.

- SWD 300- 600L 120 min
- SWD 800-1000L 180 min
- SWD 1500-2000L 240 min

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

17.5.4 Dispositif de protection contre les légionelles

- ON
- NOTE : Lorsque la fonction est activée, le chauffe-eau porte (en principe une fois par jour) la température de la cuve à 60°C durant 1 heure, avec lancement à l'heure définie pour cette fonction. Ce cycle de chauffe a un effet antibactérien et élimine ainsi toutes les légionelles éventuellement présentes (voir au paramètre 17.5.5.)
- OFF [ARRÊT]

17.5.5 Heure de lancement du cycle de protection contre les légionelles [hh:mm]

Définition du moment auquel le cycle antibactérien de protection anti-légionelles doit démarrer.

17.5.6 Cycle de protection contre les légionelles, fréquence

Définition de l'intervalle après lequel un nouveau cycle antibactérien de protection anti-légionelles doit être lancé.

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

Réglage de la fonction d'auto-détection de la sonde de départ ou du type de sonde de départ DN15.

19 NET (CONNECTIVITY)
19.0.0 ON/OFF
20 STOCKAGE TAMPON

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

20.0 RÉGLAGES
20.0.0 Activation du chargement tampon

Active le mode TAMPON. 0 = HORS

20.0.1 Type de chargement du ballon d'accumulation tampon

- Chargement partiel (1 sonde)

Le réchauffage du ballon d'accumulation tampon s'arrête quand la sonde enregistre que la valeur de consigne est atteinte.

- Chargement complet (2 sondes)

Le réchauffage du ballon d'accumulation tampon est interrompu quand la sonde du tampon et la sonde du retour vers la pompe à chaleur détectent que les valeurs de consigne ont été atteintes.

20.0.2 Hystérésis du ballon tampon = 7 °C

Tourner le bouton rotatif et régler la valeur désirée pour modifier l'hystérésis du chargement de l'accumulateur tampon. (Hystérésis = différence entre la température de consigne et la température de seuil inférieur lorsque la température de l'eau chaude de la cuve décroît ; contribue à éviter une suite trop fréquente d'arrêts et de redémarrages de l'appareil).

20.0.3 Chauffage de la température cible du réservoir de stockage = 55 °C

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

20.2 STATISTIQUES
Smart-Grid-Ready-Standard

Le tableau ci-dessous illustre le mode de fonctionnement de l'installation selon le protocole 'Smart Grid'.

SG-Ready 1	SG-Ready 2	Description
0 V	0 V	L'installation fonctionne selon le programme standard
230 V	0 V	L'installation est arrêtée pour une durée maximale de 2 heures, mais la fonction de protection antigél est active.
0 V	230 V	En mode de programmation horaire, la température de consigne réduite est élevée à la température de consigne CONFORT. L'élément chauffant électrique est OFF (inactif).
230 V	230 V	En mode de programmation horaire, la température de consigne réduite est élevée à la température de consigne CONFORT. L'élément chauffant électrique est activé.

FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour programmer les fonctions supplémentaires, appuyer sur la touche OK. Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

- **Menu général** -> Confirmer en appuyant sur la touche OK.

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

- **Performances du système** -> Confirmer en appuyant sur la touche OK.

Tourner le bouton rotatif et sélectionner :

Sources actives / Production en kWh / Économies de CO2 / Nombre de douches disponibles / Consommation d'énergie / Évolution de la consommation -> appuyer sur OK pour valider la sélection.

- **Sources actives**

Affiche la génération d'énergie par le module solaire sur une période de 24 heures, d'une semaine ou d'un an.

- **Production en kWh**

Affiche la génération d'énergie par le module solaire sur une période de 24 heures, d'une semaine ou d'un an.

- **Consommation d'énergie**

Affiche la consommation de courant en kW/h, sur la base d'une estimation, pour l'eau chaude sanitaire, *le chauffage et le rafraîchissement* durant les 4 derniers mois.

COMPTEUR D'ÉNERGIE

La mesure intégrée de la consommation d'énergie repose sur une estimation. Il peut donc y avoir des divergences entre la consommation réelle (ou celle mesurée à l'aide d'un autre dispositif) et la consommation affichée.

En tournant le bouton rotatif, vous pouvez choisir les données relatives à la consommation pour un des quatre derniers mois.

- **Évolution de la consommation**

Ce compte-rendu montre le diagramme de consommation de courant en kW/h pour la période sélectionnée au moyen du bouton (24 h, 1 semaine, 1 an).

Tourner le bouton rotatif pour visualiser :

- *le compte-rendu de consommation en mode « chauffage »*
- le compte-rendu de consommation en mode de production d'eau chaude sanitaire
- *le compte-rendu de consommation en mode « rafraîchissement »*

- **Supprimer tous les comptes-rendus**

Cette commande efface toutes les données enregistrées jusque-là en matière de consommation.

4 Aperçu du menu

Menu	Sous-menu	Paramètre	Description	Portée / Plage	Remarque
17			Paramètres du système de la PAC		
17	0		Paramètres de l'utilisateur		
17	0	0	Mode de chauffe	Mode GREEN Standard	Mode Standard
17	0	1	Lancer le mode SILENCIEUX	OFF - ON [ARRÊT - MARCHÉ]	ARRÊT
17	0	2	Démarrage du mode SILENCIEUX [hh:mm]	[00:00-24:00]	22:00
17	0	3	Arrêt [hh:mm] du mode SILENCIEUX	[00:00-24:00]	06:00
17	0	5	PV : <photovoltaïque> Température de consigne de l'ECS : augmentation	0 ÷ 20 °C	10 °C
17	1		Configuration de l'Entrée/Sortie du EM (gestionnaire d'énergie, 'GE')		
17	1	0	Entrée 1 HV (230V)	1. Non disponible 2. Tarif réduit 3. Entrée 1 (Smart Grid ready Standard) 4. Message d'arrêt externe	Non disponible
17	1	1	Entrée 2 HV (230V)	1. Non disponible 2. Entrée pour blocage de l'élément chauffant 3. Entrée 2 (Smart Grid ready Standard)	Non disponible
17	1	2	Entrée 3 HV (230V)	Inactive L'intégration PV est active	Inactive
17	1	3	AUX Entrée 1	Aucun(e) Sonde de l'hygromètre	Aucun(e)
17	1	4	OUT AUX 1 (contact sans potentiel) (pour élément chauffant électrique WW)	Aucune Alarme de la sonde d'humidité <u>*Demande externe de chaleur*</u> <u>*Demande de rafraîchissement*</u>	*Demande externe de chaleur*
17	1	6	Réglage de la pompe AUX P2	Pompe externe Circuit de refroidissement de la pompe Pompe de décharge du ballon d'accumulation tampon	Pompe externe
17	2		Gestionnaire d'énergie (EM) Paramètre 1		
17	2	0	Schéma hydraulique	Aucun(e), Plus Compact Flex Pompe à chaleur pour la production d'eau chaude sanitaire <u>Light</u>	Light
17	2	1	Mode AUTO	Disponible / Non disponible	Non disponible
17	2	2	ECO / CONFORT	ECO Confort Confort Plus	Confort

Menu	Sous-menu	Paramètre	Description	Portée / Plage	Remarque
17	5		Production d'eau chaude		
17	5	0	Température de consigne de l'eau chaude	35 ÷ 65 °C	55 °C
17	5	1	Température de consigne réduite de l'ECS	35 °C - Par. 15.5.0	40 °C
17	5	2	Mode CONFORT	Désactivé Minuterie (programmes horaires) <u>Fonctionnement permanent</u> Chauffe (signal EDF) Réchauffage à 40°C au moyen de la PAC, avec signal du réseau Mode GREEN	Fonctionnement permanent
17	5	3	Temps max. de chargement par PAC	30 ÷ 240 min.	300- 600L 120min 800-1000L 180min 1500-2000L 240min
17	5	4	Dispositif de protection contre les légionelles	MARCHE - ARRÊT	ARRÊT
17	5	5	Heure de lancement du cycle de protection contre les légionelles [hh:mm]	[00:00-24:00]	01:00
17	5	6	Fréquence du cycle de protection contre les légionelles	24h ÷ 481 (=30jours)	481 (=30jours)
17	8		Tests & Programmes auxiliaires		
17	8	0	Fonction de purge	ARRÊT - MARCHE	ARRÊT
17	9		Statistiques du gestionnaire d'énergie (EM)		uniquement Relevé
17	9	0	Heures de fonctionnement de la PAC (h/10)		uniquement Relevé
17	9	1	Nombre de cycles de MARCHE de la PAC (n/10)		uniquement Relevé
17	9	6	Heures de dégivrage de la PAC (h/10)		uniquement Relevé
17	9	9	Durée de fonctionnement de la production d'eau chaude (h/10)		uniquement Relevé

Menu	Sous-menu	Paramètre	Description	Portée / Plage	Remarque
17	13		Diagnostic de la PAC - 4		
17	13	0	Compresseur MARCHE/ARRÊT		uniquement Relevé
17	13	1	État du préchauffage du compresseur		uniquement Relevé
17	13	2	État du ventilateur 1		uniquement Relevé
17	13	3	État du ventilateur 2		uniquement Relevé
17	13	4	État de la vanne à 4 voies		uniquement Relevé
17	13	5	État du chauffage du bac à condensats		uniquement Relevé
17	14		Diagnostic gestionnaire d'énergie - 1 Saisie		
17	14	0	État du gestionnaire d'énergie	Veille Cycle de protection hors-gel Température de chauffe atteinte Cycle de production d'eau chaude Fonction de protection antilégionnelles Fonction de purge Aucune production de chaleur Manuelle Message d'erreur Initialisation ARRÊT Eau chaude Protection hors-gel Intégration Photovoltaïque Dégivrage	uniquement Relevé
17	14	1	Température de la cuve Valeur de consigne		uniquement Relevé (°C)
17	14	4	Eau chaude Température de la cuve		uniquement Relevé (°C)
17	14	5	Pressostat (contrôleur de pression)	0 = ouvert	uniquement Relevé
17	14	6	Entrée 1 HV (230V)		
17	14	7	Entrée 2 HV (230V)		uniquement Relevé
17	14	8	Entrée 3 HV (230V)		uniquement Relevé
17	14	9	AUX Entrée 1	Ouverte Fermée	uniquement Relevé
17	15		DIAGNOSTIC GE - 2 SORTIE		
17	15	0	État de la pompe du circuit de chauffe		uniquement Relevé
17	15	1	Pompe du circuit de chauffe 2		uniquement Relevé
17	15	7	Anode du gestionnaire d'énergie		uniquement Relevé
17	15	8	Sortie AUX 1 (AFR)		uniquement Relevé
17	15	9	Sortie AUX 2		uniquement Relevé

Menu	Sous-menu	Paramètre	Description	Portée / Plage	Remarque
17	16		Historique des anomalies		
17	16	0	10 dernières anomalies		uniquement Relevé
17	16	1	Réinitialisation de la liste des anomalies		
17	17		MENU DE RÉINITIALISATION		
17	17	0	Réinitialisation des réglages d'usine		
17	17	1	Réinitialisation du service d'entretien		
17	17	2	Réinitialisation de la minuterie du compresseur		
19			NET (Connectivity)		
19	0		Réglages concernant la connectivité		
19	0	0	ON/OFF du réseau Wi-Fi	ON/OFF	OFF
19	0	1	Configuration du réseau Wi-Fi		
19	0	2	Configuration par WPS		
19	0	3	Temps de connexion internet		
19	0	4	Activation du relevé en ligne de la température extérieure		
19	0	5	Correction du relevé en ligne de la température extérieure		
19	1		Données relatives à la connectivité		
19	1	0	État de la connectivité	COUPÉE Initialisation En attente Initialisation du point d'accès Mode du point d'accès Établissement connexion Wi-Fi Connexion Wi-Fi établie Établissement d'une connexion Cloud Connexion Cloud établie Erreur de Wi-Fi	
19	1	1	Niveau du signal		
19	1	2	Actif - État	Non prévu Prévu - inactif Actif	
19	1	3	N° de série	ALLUMÉ/COUPÉ	
19	1	4	Mise à jour du logiciel - État	Initialisation Mise à jour en attente Mise à jour Micro 1 Mise à jour Micro 2	
19	1	5	Relevé en ligne de la température extérieure		
19	1	6	Données météo en ligne		
19	2		Menu de réinitialisation		
19	2	0	Nouvelle configuration		
20			ACCUMULATEUR TAMPON		
20	0		Réglages		
20	0	0	Activation du chargement tampon	MARCHE - ARRÊT	ARRÊT
20	0	1	Type de chargement du ballon d'accumulation tampon	Chargement partiel (1 sonde) Chargement complet (2 sondes)	Chargement partiel (1 sonde)

Menu	Untermenü	Parameter	Beschreibung	Range	Anmerkung
20	0	2	Hystérésis du ballon d'accumulation tampon	0 ÷ 20 °C	7 °C
20	0	3	*Temp. de consigne de l'accumulateur pour le chauffage*	[20 ÷ 70 °C]	55 °C
20	0	4	*Temp. de consigne du ballon. pour le rafraîchissement*	[5 ÷ 23 °C]	18 °C
20	0	5	Température de consigne pilotée par Smart Grid	[20 ÷ 70 °C]	40° C
20	0	6	DÉCALAGE (offset) d'accumulation pour l'intégration PV	[0 ÷ 20 °C]	0° C
20	0	7	Type de température de consigne du ballon d'accumulation tampon	Température de consigne fixe Température de consigne variable	Température de consigne fixe
20	1		Diagnostic		
20	1	0	Sonde inférieure de température du tampon		uniquement Relevé
20	1	1	Sonde moyenne de température du tampon (celle-ci n'est pas utilisée)		uniquement Relevé
20	1	2	Sonde supérieure de température du tampon		uniquement Relevé
20	1	3	Chargement tampon		uniquement Relevé
20	2		Statistiques		
20	2	0	*Durée de chargement tampon pour le chauffage (x10)*		uniquement Relevé
20	2	1	*Durée de chargement tampon pour le rafraîchissement (x10)*		uniquement Relevé

5 Liste des anomalies

5.1 Unité intérieure

Erreurs	Description	Solution du problème
1 14	Sonde extérieure non disponible	- *Sonde de température extérieure endommagée ; la remplacer* - *Pas de sonde de température extérieure installée/branchée, mais le pilotage du chauffage se fait à l'aide d'une sonde de température extérieure*
1 31	Condensateur / compresseur	
4 20	Surcharge de l'alimentation bus**	
7 01	Sonde départ Z1 défectueuse	
7 02	Sonde départ Z2 défectueuse	
7 03	Sonde départ Z3 défectueuse	
7 11	Sonde retour Z1 défectueuse	
7 12	Sonde retour Z2 défectueuse	
7 13	Sonde retour Z3 défectueuse	
7 22	Surchauffe de la zone 2	
7 23	Surchauffe de la zone 3	
9 02	Sonde départ du système défectueuse	Brancher la sonde ou vérifier si elle est endommagée
9 10	Erreur de communication de la PAC (ou annonce pendant le blocage par l'entreprise d'électricité)	- Vérifier le câblage Modbus - Voyant LED rouge de la PAC ne clignote pas -> remplacer la carte mère de la PAC
9 23	Erreur de pression du circuit de chauffage primaire	Rechercher les fuites dans le circuit hydraulique - Pressostat d'eau endommagé - Câblage du pressostat d'eau endommagé
9 24	Erreur de communication avec la PAC	- Vérifier le câblage entre la carte mère de la PAC et le gestionnaire d'énergie
9 33	Surchauffe	- Vérifier le débit d'eau dans le circuit de chauffage
9 34	Sonde d'accumulateur de l'ECS défectueuse	La sonde de l'accumulateur d'eau chaude n'est pas branchée ou défectueuse
9 35	Surchauffe de l'accumulateur	- Vérifier si la vanne à trois voies (DIV1) est bloquée à la position ECS
9 37	Erreur : pas de circulation	- Vérifier le bon fonctionnement de la pompe principale de recirculation - Vérifier si la sonde de débit du paramètre 17.11.3 est détectée
9 38	Erreur de l'anode	Vérifier le branchement de l'anode - Vérifier si la cuve d'accumulation est remplie d'eau - Vérifier l'état de l'anode
9 40	Schéma hydraulique non défini	- À l'aide du paramètre 17.2.0 définir le schéma hydraulique
9 41	Entrée HIV IN1 non définie	Attribuer une fonction au moyen du paramètre 17.1.0
9 42	Contact délestage non défini	Attribuer une fonction au moyen du paramètre 17.1.1
9 45	*Flow switch bloqué*	- *Vérifier si la pompe de recirculation est active avant la demande de chaleur* - *Contrôler le débit avec la valeur du débitmètre à l'aide du paramètre 17.11.3*
9 46	Erreur du compresseur de la PAC	*Une fois la demande de chaleur terminée, vérifier la fréquence du compresseur à l'aide du paramètre 17.12.1*
9 55	Erreur du débitmètre dans le GE	Positionnement des sondes de température de départ et de retour Vérification
9 58	Surchauffe du ballon d'accumulation tampon	Chargement tampon bloqué
9 59	Erreur de la sonde supérieure du ballon tampon	Chargement tampon bloqué
9 70	Configuration incorrecte de la pompe du circuit auxiliaire	Contrôler les paramètres 17.1.6 et 20.0.0 - Avertissement affiché durant 30 secondes, puis sauvegardé dans l'historique des anomalies
9 71	Paramètres du GE Split/Monobloc non défini	Avertissement affiché durant 30 s, puis sauvegardé dans l'historique des anomalies

2	P2	Le cycle de protection contre les légionelles est incomplet	Le cycle de protection antilégionnelles n'a pas atteint sa pleine efficacité, même après 6 heures - Veiller à ce qu'il n'y ait pas de soutirage d'eau chaude sanitaire important durant le cycle antibactérien - Vérifier la température de départ durant le cycle antibactérien - Vérifier que l'élément chauffant électrique est bien activé
2	P3	Chargement rapide de l'eau chaude Température de consigne CONFORT non atteinte	- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de soutirage d'eau chaude important durant un cycle BOOST - Vérifier la température de départ durant le cycle BOOST - Vérifier que l'élément chauffant électrique est bien activé
2	P4	1. Erreur du thermostat de l'élément chauffant	- S'assurer que la pompe principale de recirculation est bien activée - Vérifier le débit d'eau selon le paramètre 17.11.3 - Vérifier l'état et le câblage du thermostat de sécurité
2	P5	2. Erreur du thermostat de l'élément chauffant	- S'assurer que la pompe principale de recirculation est bien activée - Vérifier le débit d'eau selon le paramètre 17.11.3 - Vérifier l'état et le câblage du thermostat de sécurité
2	P6	Contact du tarif réduit (HC) non activé	Paramètre 17.5.2 = HP-HC ou HP-HC 40°C ; paramètre 17.1.0 = non disponible
2	P7	Erreur de pré-circulation	Absence de débit d'eau dans le circuit de départ : constatée 5 fois
2	P9	GE 'Smart Grid Ready' : réglage incorrect	Un seul des paramètres 17.1.0 ou 17.1.1 a été défini comme entrée SG-Ready

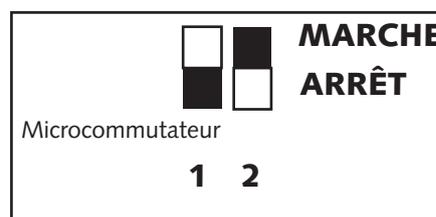
() Surcharge de l'alimentation électrique du BUS**

Une surcharge de l'alimentation électrique du BUS peut se produire quand on raccorde trois appareils auxiliaires (ou plus) à l'installation. Les appareils auxiliaires pouvant conduire à une surcharge du réseau BUS sont notamment :

- un module multizone
- un module de pompe solaire
- un chauffe-eau instantané pour la production d'eau chaude sanitaire

Afin de prévenir une surcharge de l'alimentation électrique du BUS, sélectionner ARRÊT (OFF) sur le microcommutateur de l'une des cartes de circuit imprimé des appareils auxiliaires reliés à l'installation (sauf la cuve d'accumulation).

Voir l'illustration.



5.2 Unité extérieure

ERREUR DE PAC	DESCRIPTION	Réinitialisation :	
		ARRÊTER LA POMPE À CHALEUR	RÉINITIALISATION DU SERVICE D'ENTRETIEN
905	Erreur Pilotage COMPRESSEUR	x	
906	Erreur Pilotage VENTILATEUR	x	
907	Erreur Pilotage VANNE À 4 VOIES	x	
908	Erreur Pilotage DÉTENDÉUR GAZ	x	
909	Ventilateur en arrêt avec PAC en marche	x	
911	Erreur Sonde de TE	--	--
912	Erreur VANNE 4 VOIES. Éteindre le système pour acquitter le défaut.		x
913	Erreur SONDE DE TEMP. DE DÉCHARGE	--	--
914	Erreur Sonde de TR	--	--
915	Erreur Communication PAC	--	--
916	Erreur Sonde de TEO	--	--
917	Givrage PAC : température LWT et/ou TR trop basse. Effectuer une réinitialisation.	--	x
918	Erreur Cycle de récupération du réfrigérant	--	--
919	Erreur SDT trop élevée	x	
922	Givrage PAC : température LWT et/ou TR trop basse	x	
931	Erreur ONDULEUR DE LA PAC**	--	--
947	Erreur VANNE 4 VOIES	x	
948	Erreur Sonde de TD	--	--
949	Erreur Sonde de TS	--	--
950	Erreur Surchauffe de TD. Effectuer une réinitialisation.	--	x
951	Erreur Température de décharge trop élevée	x	
952	Erreur Sonde de TO Erreurs	--	--

953	Erreur de pilotage Réchauffeur huile du COMPRESSEUR	--	--
954	Erreur de pilotage Cordon chauffant Unité extérieure	--	--
956	Erreur Débit insuffisant	--	--
957	Erreur Configuration du type de Ventilateur de la PAC	--	--
960	Erreur Sonde de EWT	--	--
962	Erreur Dégivrage	--	--

* Le paramètre 17.11.1 affiche la dernière erreur concernant l'onduleur. Les codes correspondants se trouvent dans la « Liste des erreurs d'onduleur » figurant ci-après.

Legende:	
PAC	Pompe à chaleur
CMP	Compresseur
4WV	Vanne à 4 voies
EXV	Soupape de détente / Détendeur
TD	Sonde de température de sortie
TE	Sonde de température de l'évaporateur
TS	Sonde de la température d'aspiration
TR	Sonde de température du réfrigérant
TO	Sonde de la température extérieure
LWT	Température de sortie de l'eau
EWT	Température d'entrée de l'eau
SDT	Sonde de température de condensation
TEO	Sonde de température supplémentaire de l'évaporateur

ERREUR DE DIRECTEUR D'INVERSION	DESCRIPTION	NUOS EXTRA 05	NUOS EXTRA 07/11
1	Surtempérature dissipateur thermique	x	x
2	Surintensité du compresseur IPM		x
3	Le compresseur ne fonctionne pas		x
4	Surintensité compresseur	x	x
5	Tension de raccordement phase manquante		x
6	Erreur de détection de courant du compresseur IPM		x
7	Erreur de précharge du compresseur		x
8	Surtension bus DC		x
9	Sous-tension bus DC		x
10	Sous-tension entrée AC		x
11	Surintensité entrée AC		x
12	Erreur de détection de tension entrée AC		x
13	Erreur de communication DSP et PFC		x
14	Erreur de sonde de puits de chaleur		x
15	Erreur de communication DSP et MCU		x
16	Erreur de communication avec la carte mère		x
17	Surchauffe du module IPM		x
18	Défaillance du modèle de compresseur	x	x
19	Protection haute pression	x	x
21	La soufflante 1 ne fonctionne pas		x
27	Surintensité de la soufflante 1	x	
29	Défaut soufflante 1, 1 PH		x
35	Contrôleur haute pression	x	x
36	Contrôleur basse pression	x	x
37	Disjoncteur Klixon	x	x
38	Erreur de communication entre les platines		x
39	Surintensité IPM	x	
40	Le compresseur ne fonctionne pas	x	
41	Surintensité compresseur	x	
42	Erreur de charge de départ	x	
43	Température excessive du dissipateur thermique	x	
44	Erreur de charge de départ	x	
45	Surtension bus DC	x	
46	Surtension bus DC	x	
47	Sous-tension entrée AC	x	
48	Surintensité entrée AC	x	
49	Arrêt d'urgence du compresseur	x	
50	Erreur de détection de tension entrée AC	x	
51	Erreur de sonde de puits de chaleur	x	
52	Erreur de communication DSP et MCU	x	
53	Erreur de communication avec le panneau de contrôle IDU	x	

6 Maintenance

AVERTISSEMENT :

Avant toute opération de maintenance, couper l'alimentation électrique. Si un contrôle annuel du circuit réfrigérant est requis selon l'ordonnance (CE) n° 842/2006, cela doit être indiqué. Le service d'entretien régulier est un facteur déterminant pour garantir la sécurité, le fonctionnement impeccable et la longévité de l'installation. Il doit être effectué en conformité avec les prescriptions en vigueur.

Avant d'entamer les travaux de maintenance :

- Déconnecter l'appareil de l'alimentation électrique
- Fermer les vannes d'arrêt du circuit de chauffe

ATTENTION !



Pour un fonctionnement correct de l'installation, la température de l'eau en mode de chauffe doit être au minimum de 20°C. Durant la phase de démarrage de l'appareil, des valeurs de température inférieures sont admissibles. Si la température de l'AIR EXTÉRIEUR tombe au-dessous de 12°C, il est nécessaire de recourir à une source d'énergie de sauvegarde, respectivement d'appoint. PAR CONSÉQUENT, IL FAUT TOUJOURS PRÉVOIR DE DISPOSER D'UN ÉLÉMENT CHAUFFANT ÉLECTRIQUE D'APPOINT DANS LE CIRCUIT D'EAU.

Indications générales

Les contrôles suivants doivent être faits au moins une fois par an :

1. Inspection visuelle de l'état général de l'installation
2. Recherche d'éventuelles fuites dans le circuit hydraulique et le cas échéant, remplacer les joints
3. Vérification de l'étanchéité du circuit réfrigérant
4. Contrôle général des fonctions de l'appareil
5. Contrôle de la pression dans le circuit de chauffe
6. Nettoyage de la grille frontale de protection et du bloc de batteries de l'unité extérieure

Sur l'unité extérieure, contrôler les aspects suivants :

1. la propreté du bac de collecte des condensats ; éventuellement nettoyage
2. le serrage correct des vis
3. l'état des amortisseurs
4. le niveau des émissions sonores
5. la propreté de l'évaporateur

Nettoyage :

Si cela s'avère nécessaire, le boîtier peut être nettoyé à l'aide d'un chiffon humide. Veillez à ne pas rayer la surface du boîtier. Ne pas projeter d'eau à travers la grille de protection.

Ne pas employer de détergents alcalins.

ATTENTION :



Avant de procéder à toute intervention, vidanger tous les composants pouvant contenir des résidus d'eau chaude. Éliminer les dépôts de tartre présents sur les composants en suivant les instructions accompagnant le produit détartrant employé. Durant l'application, maintenir le local bien aéré et porter l'équipement de sécurité nécessaire. Ne pas mélanger différents produits chimiques, ou des produits de marques différentes, et protéger les objets se trouvant à proximité.

Informations de l'installateur à l'attention de l'utilisateur

Informez l'utilisateur à propos du mode de fonctionnement des appareils installés. Remettez sans défaut le manuel d'instructions à l'utilisateur et faites-lui savoir qu'il doit toujours conserver le document à proximité de l'unité intérieure.

Informez l'utilisateur en outre quant à son obligation de respecter les mesures suivantes :

- Contrôler régulièrement la pression hydraulique
- Mettre l'installation sous pression et le cas échéant, effectuer une purge appropriée
- Régler correctement les paramètres et les valeurs des appareils afin d'assurer un fonctionnement optimal et un rendement économique de l'installation
- Charger une personne qualifiée de l'entretien périodique des appareils, en conformité avec les prescriptions

Fonction de prévention du gel (fonction 'hors-gel')

La pompe de circulation principale de l'unité intérieure démarre à vitesse minimale lorsque la température mesurée par la sonde de température d'eau de retour (EWT) est inférieure à 7 °C. La pompe de circulation principale s'arrête lorsque la température mesurée par la sonde de température d'eau de retour (EWT) est supérieure à 8 °C. La pompe de circulation principale s'arrête lorsque la température mesurée par la sonde de température d'eau de retour (EWT) est inférieure à 8 °C.

Au cas où la circulation d'eau générée par la pompe principale de recirculation ne suffirait pas à empêcher la formation de gel, le système recourra automatiquement à l'élément chauffant électrique de la pompe à chaleur pour assurer la fonction antigel.

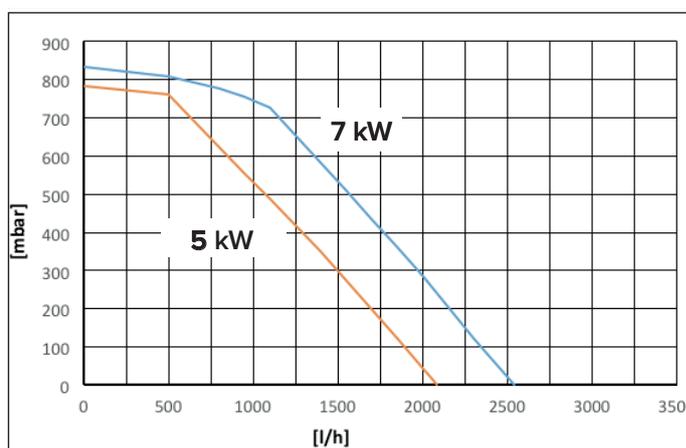
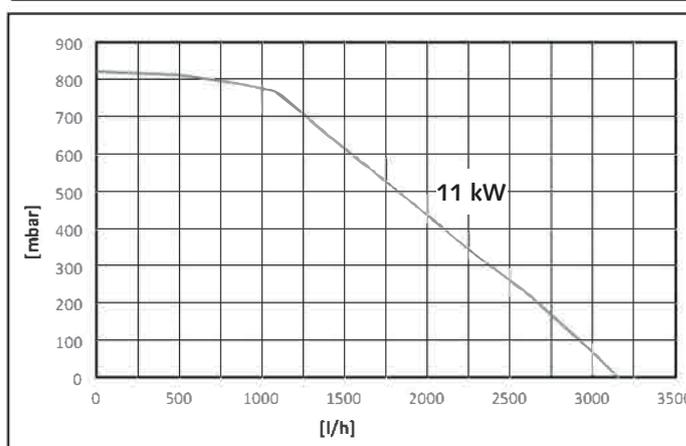
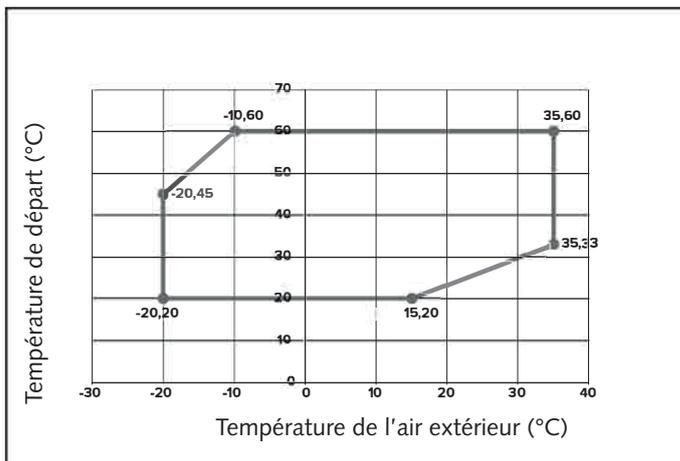
Chargement de l'installation

Contrôler régulièrement la pression hydraulique indiquée par le manomètre. La valeur recommandée est de 1.2 bar. Le cas échéant, il faut réapprovisionner l'installation en eau.

Kit Exogel

S'il existe un risque de coupures de courant prolongées sur le lieu d'installation, un kit Exogel peut être installé pour assurer la protection contre le gel. Celui-ci ouvre le circuit de chauffage de charge lorsque la température de l'eau est inférieure à 4°C et le referme lorsque le capteur Exogel mesure une température de l'eau supérieure à 4°C. Cela peut entraîner une chute de pression importante dans le circuit de chauffage de charge.

7 Puissance thermodynamique en mode de réchauffement

**Pression disponible**

La courbe du haut indique la pression disponible dans l'unité intérieure.

Pour une configuration correcte de l'installation, la courbe de perte de pression de l'ensemble du circuit (en tant que fonction du débit nominal) doit rester en tous points sous la courbe de la pression disponible. Les valeurs de la perte de pression dépendent de la configuration spécifique de l'installation. Si la pompe intégrée à l'appareil ne fournit pas assez de puissance, il est possible d'installer une pompe de recirculation supplémentaire (sur le bloc de raccordement -> PM AUX).

NUOS	Débit minimum OFF l/h	Débit minimum ON l/h	Débit nominal l/h
05	348	390	800
07	486	540	1120
11	768	852	1755

9 Raccordements électriques

9.1 Informations générales

Procéder aux raccordements électriques seulement une fois que tous les raccordements hydrauliques ont été réalisés. Les unités intérieure et extérieure doivent disposer d'une alimentation électrique séparée, conformément aux indications figurant dans le tableau. Par ailleurs, il faut établir une connexion MOD-BUS entre l'unité intérieure et l'unité extérieure. Cette connexion peut être réalisée au moyen d'un câble de diamètre moindre (diamètre recommandé = 0,75 mm²). Ce câble ne doit pas être posé le long d'une ligne d'alimentation électrique.

Circuit électrique

La tension et la fréquence de l'alimentation électrique doivent correspondre à celles indiquées sur la plaque signalétique (se référer au chapitre « Données techniques »).

Afin de garantir une sécurité accrue, il convient de faire contrôler l'ensemble de l'équipement électrique par un électricien qualifié avant de procéder à l'installation (voir les consignes). Le fabricant ne saurait être tenu responsable pour les dégâts résultant d'une mise à la terre inadéquate ou d'un équipement électrique défectueux. L'équipement électrique en place doit être en mesure de supporter la consommation énergétique des appareils concernés, telle qu'elle est indiquée sur la plaque signalétique. Les raccordements électriques doivent passer par une connexion au réseau fixe (c'est-à-dire qu'il ne faut pas utiliser des prises de courant mobiles), équipée d'un interrupteur bipolaire présentant un espacement d'au moins 3 mm entre les contacts. L'appareil doit être connecté à un circuit électrique ayant une mise à la terre appropriée, afin de pouvoir garantir la sécurité de l'installation.

Connecter le bloc d'alimentation à une ligne fixe de 230 V/50 Hz (ou 400 V/50 Hz) et bien respecter la bonne polarité des bornes L et N (ou L 1, L2, L3, N), de même que la connexion de mise à la terre. Le diamètre des divers câbles employés doit être en adéquation avec la puissance absorbée par l'installation (voir la plaque signalétique). Pour les raccordements électriques de l'installation, il ne faut pas utiliser de blocs multiprises, de rallonges ou d'adaptateurs. Il est également interdit de se servir de conduites d'eau ou de la tuyauterie du système de chauffage pour établir une mise à la terre.

L'installation n'est pas équipée d'un dispositif contre la foudre. Par conséquent, lorsqu'on remplace les fusibles, penser à utiliser des fusibles à action rapide. Avertissement : Avant d'intervenir sur les bornes de connexion, il faut impérativement couper tous les circuits de charge.

Unité extérieure	Unité	NUOS Extra 05	NUOS Extra 07	NUOS Extra 11
Courant nominal de service/Phase	A	8	3.8	7.3
Courant maximal de service/Phase	A	11	5.4	10
Capacité du disjoncteur	A	de type 16-C	de type 13-C	de type 13-C
Tension nominale	V	230	400	400
Plage de tension de service	V	216-243	376-424	376-424
Facteur de puissance cos phi		> 0.9	> 0.9	> 0.9
Câble d'alimentation électrique		3x1.5mm ²	5x1.5mm ²	5x1.5mm ²
Câble de connexion BUS		2x0.75mm ²	2x0.75mm ²	2x0.75mm ²

Unité intérieure : 'Lightbox'	Unité	NUOS Extra
Alimentation électrique	V-ph-Hz	230 - 1 - 50
Plage de tension admissible	V	196 / 253
Puissance nominale d'entrée	W	10
Consommation maximale de courant	mA	25 (nominal) - 140 (maximale)
Protection externe	A	2A - Type C
Câble d'alimentation électrique		3x1.5mm ²
Câblage du signal BUS		2x0,75mm ²

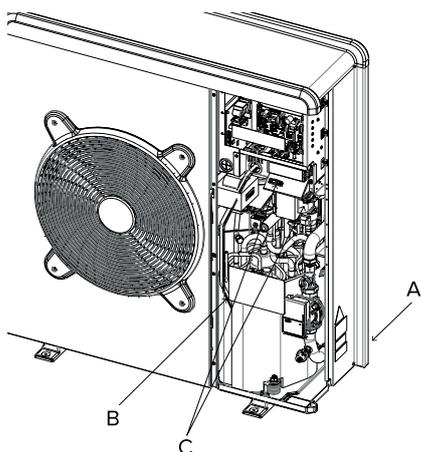
9.2 Unité extérieure

Tout d'abord, assurer la mise à la terre. Les unités intérieure et extérieure doivent disposer d'une alimentation électrique séparée.

- Seuls les professionnels qualifiés sont habilités à remplacer les câbles d'alimentation en courant électrique. Une fois que le panneau avant a été retiré, les éléments électriques sont accessibles depuis l'avant de l'appareil.
- Les câbles d'alimentation électrique peuvent être passés par les ouvertures prédécoupées (A), aménagées à l'arrière de l'appareil (il suffit d'enfoncer la rondelle au préalable).
- À l'aide des brides fournies, fixer aux endroits appropriés le câble d'alimentation électrique (B) et le câble de liaison entre les unités intérieure et extérieure. Le cas échéant, utiliser en plus des serre-câbles ordinaires pour faire en sorte que les câbles ne puissent en aucun cas entrer en contact avec le compresseur et les tuyaux chauds.
- Pour assurer une bonne résistance à la traction, les câbles d'alimentation électrique doivent également être fixés à la carte mère (C) à l'aide du porte-câble.
- En se référant aux numéros correspondants, connecter le câble de liaison aux borniers des unités intérieure et extérieure.

Conformément aux instructions d'installation, l'ensemble des interrupteurs servant à couper l'appareil de son alimentation électrique doivent présenter une ouverture de contact de 4 mm afin de permettre une déconnexion complète selon la catégorie de surtension III.

Avertissement : Avant d'intervenir sur les bornes de connexion, il faut impérativement couper tous les circuits de charge.

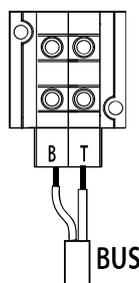


Ill. 19 Panneau avant

NUOS Extra 05

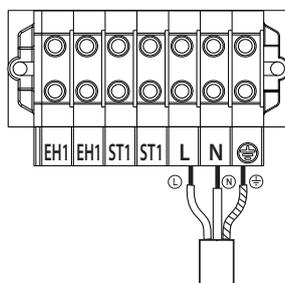
NUOS Extra 07/11

Bornier BUS



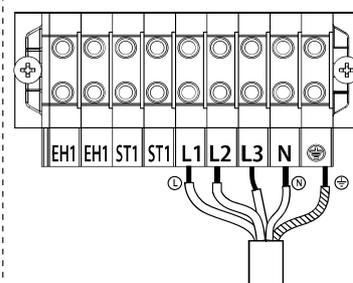
Bornier de l'unité extérieure (courant monophasé)

230V

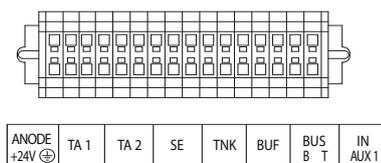


Bornier de l'unité extérieure (courant triphasé)

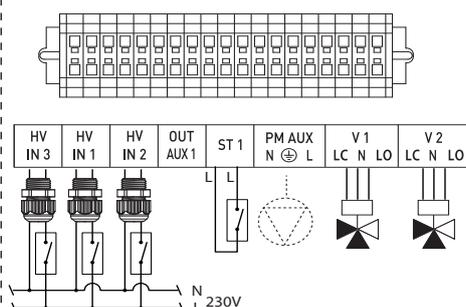
400V



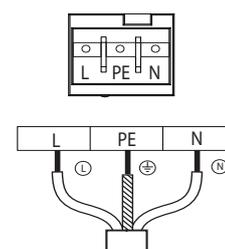
bornier unité intérieure basse tension



bornier unité intérieure haute tension



bornier unité intérieure alimentation électrique



Ill. 20 Borniers

9.3 Unité intérieure

Avant d'intervenir sur l'installation, que ce soit pour des travaux d'entretien, de réparation ou d'aménagement, il faut impérativement la déconnecter de son alimentation électrique. Tenir compte des phases et du conducteur neutre. Pour accéder au tableau de commande de l'unité intérieure, procéder comme suit :

Desserrer les trois vis et retirer le couvercle du tableau de commande.

Une fois l'unité intérieure ouverte, vous aurez accès aux connexions suivantes :

Sigle de la borne	Désignation
TNK	Borne de la sonde de température de la cuve d'accumulation
BUS	Connexion BUS pour l'interface du système et la connexion BUS entre l'unité intérieure et l'unité extérieure
HV IN 3	Entrée de 230V - son attribution est définie au moyen du paramètre 17.1.2 PV-intégration : à l'aide de cette entrée, la cuve d'accumulation de l'eau chaude sanitaire peut être employée pour stocker la chaleur excédentaire fournie par une installation photovoltaïque (PV). Connecter le contact de sortie d'un compteur d'énergie à l'entrée PV. Le contact de sortie sera fermé quand l'énergie produite par l'installation photovoltaïque dépassera la valeur seuil définie pour le compteur d'énergie.
HV IN 1	Entrée de 230V - son attribution est définie au moyen du paramètre 17.1.0 SG Ready 1 : Signal d'entrée n° 1 pour le SG-Ready Standard (se référer au paragraphe sur le « Smart-Grid Ready-Standard »). Message d'interruption externe : lors des phases de blocage d'alimentation par le fournisseur d'énergie
HV IN 2	Entrée de 230V - Le mode de fonctionnement est défini au paramètre 17.1.1. SG Ready 2 : Signal d'entrée n° 2 pour le SG-Ready Standard (se référer au paragraphe sur le « Smart-Grid Ready-Standard »).
OUT - AUX1	*Demande externe de chaleur* Élément chauffant électrique du chauffe-eau
PM AUX	Branchements auxiliaires de la pompe
L	Phase de la connexion au réseau (230 V) pour l'unité intérieure
N	Connexion du conducteur neutre (230 V) de l'unité intérieure
	Mise à la terre de l'unité intérieure

ATTENTION Après avoir effectué les raccordements entre l'unité intérieure et l'unité extérieure, remonter les deux panneaux des tableaux électriques. Verrouillage par le fournisseur d'énergie

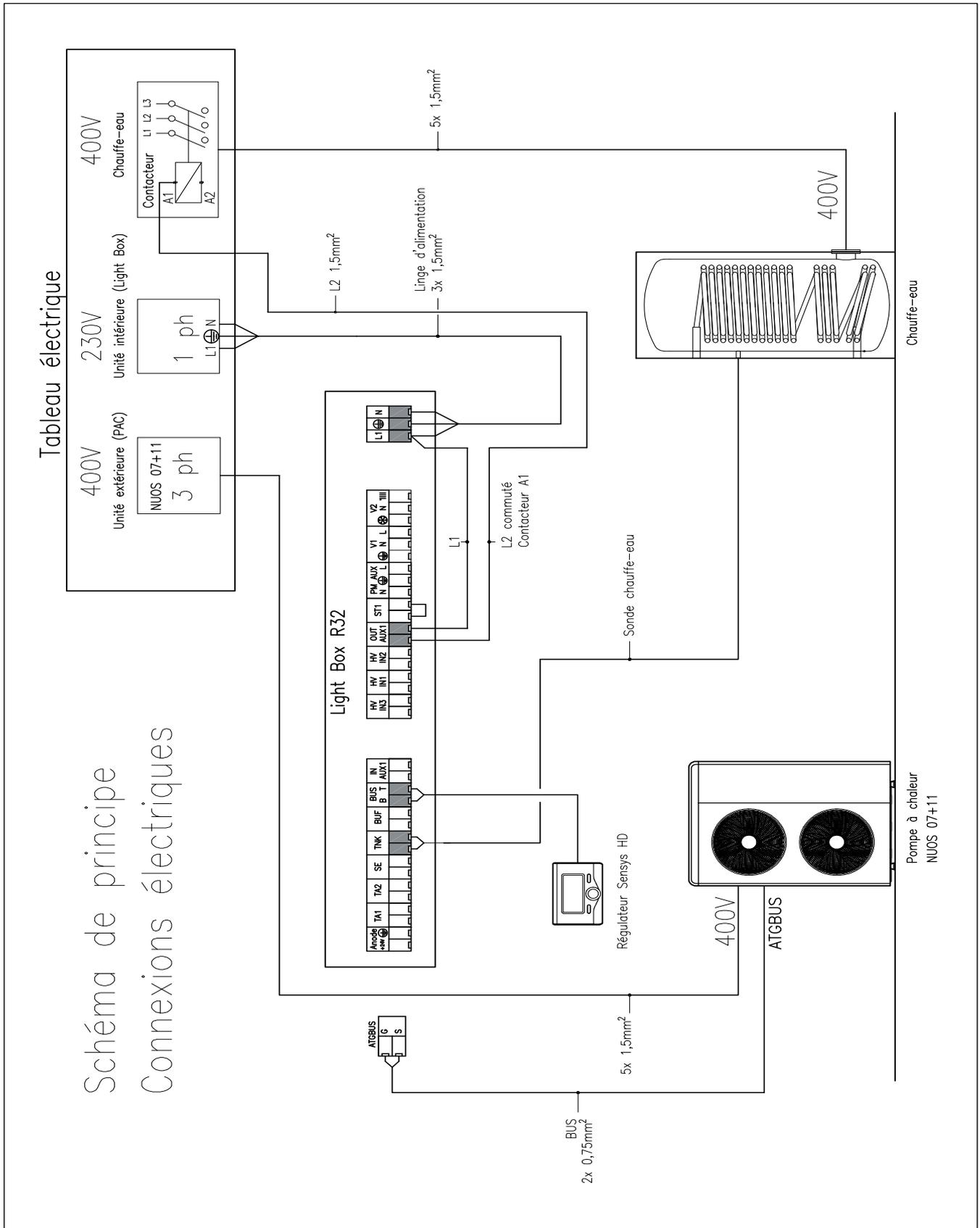
Verrouillage par le fournisseur d'énergie Grâce à un signal externe (signal 230 V), le fournisseur d'énergie peut verrouiller provisoirement le compresseur. La protection du système contre le gel et le circulateur de chauffage restent en service. En fonction du contrat signé avec le fournisseur d'énergie, l'interruption peut intervenir jusqu'à trois fois par jour, chaque interruption durant 2 heures au plus.

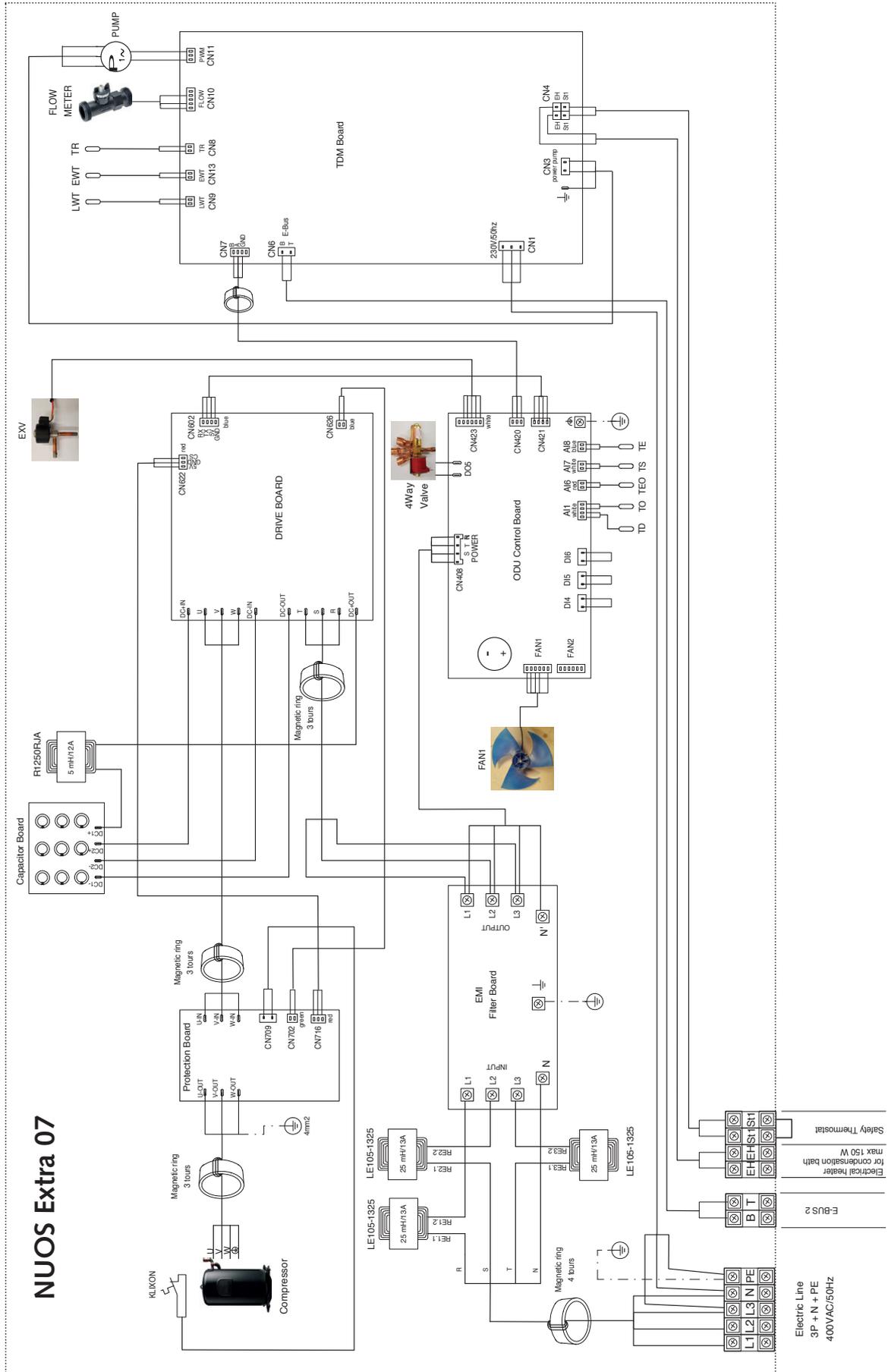
- Connexion du signal : Connecter le signal du fournisseur d'énergie (230 V) sur « HV IN 1 »
- Paramètre 17.1.0 = 4 (Entrée 1 = Commutateur externe)

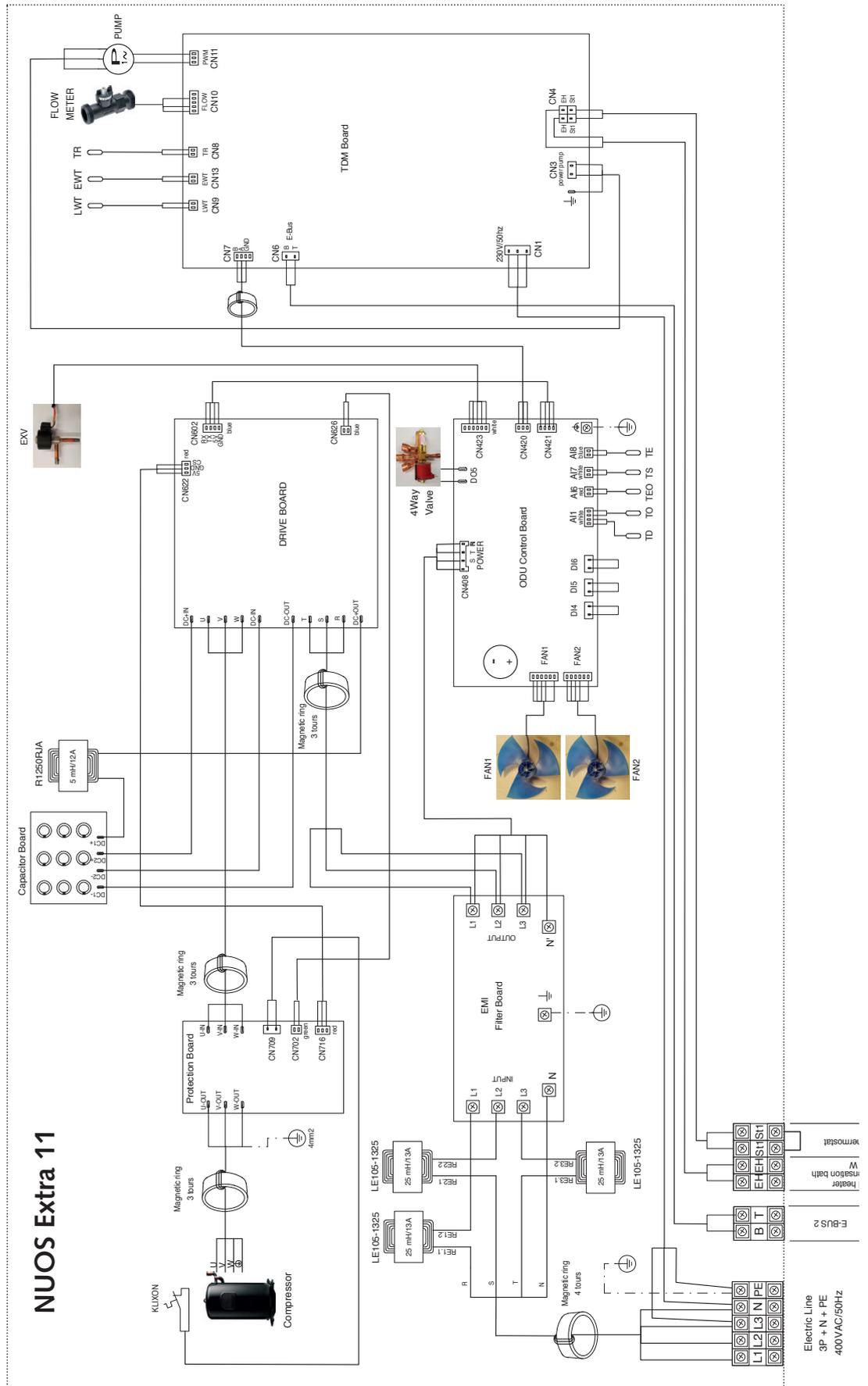
Logique de fonctionnement : Conditions d'activation Paramètre 17.1.0 = 4 ET Contact HV IN 1 alimenté en 230 V. Toutes les demandes de chauffage, de refroidissement et d'ECS sont arrêtées et la logique de protection contre le gel est activée. Si le contact HV IN 1 se retrouve alimenté en 230 V alors que la pompe à chaleur est en mode dégivrage, le Contrôleur attend la fin du mode dégivrage puis éteint le système. En mode ARRÊT, toutes les logiques de protection sont actives. Conditions de sortie Paramètre 17.1.0 ? 4 OU HV IN 1 = 0 : le système fonctionne selon la logique standard. ATTENTION: Si l'installation prévoit l'utilisation de thermostats ou thermostats programmables pour la régulation du système de chauffage, ceux-ci ne doivent pas présenter de modulation de largeur d'impulsion. En effet, ce type de régulation pourrait être responsable d'un fonctionnement inefficace du système et ne pas garantir l'atteinte de la température ambiante souhaitée. Pour la régulation d'un système de chauffage par pompe à chaleur, il est fortement recommandé d'utiliser des thermostats modulant ou thermostats programmables modulant ou thermostats ON/OFF sans modulation de largeur d'impulsion. Message d'erreur 910 : Pendant l'interruption active due au blocage de l'EF, le message d'erreur 910-Erreur de communication s'affiche à l'écran. Le message disparaît de lui-même dès que le blocage de l'EF est levé.

10 Schéma des raccordements électriques

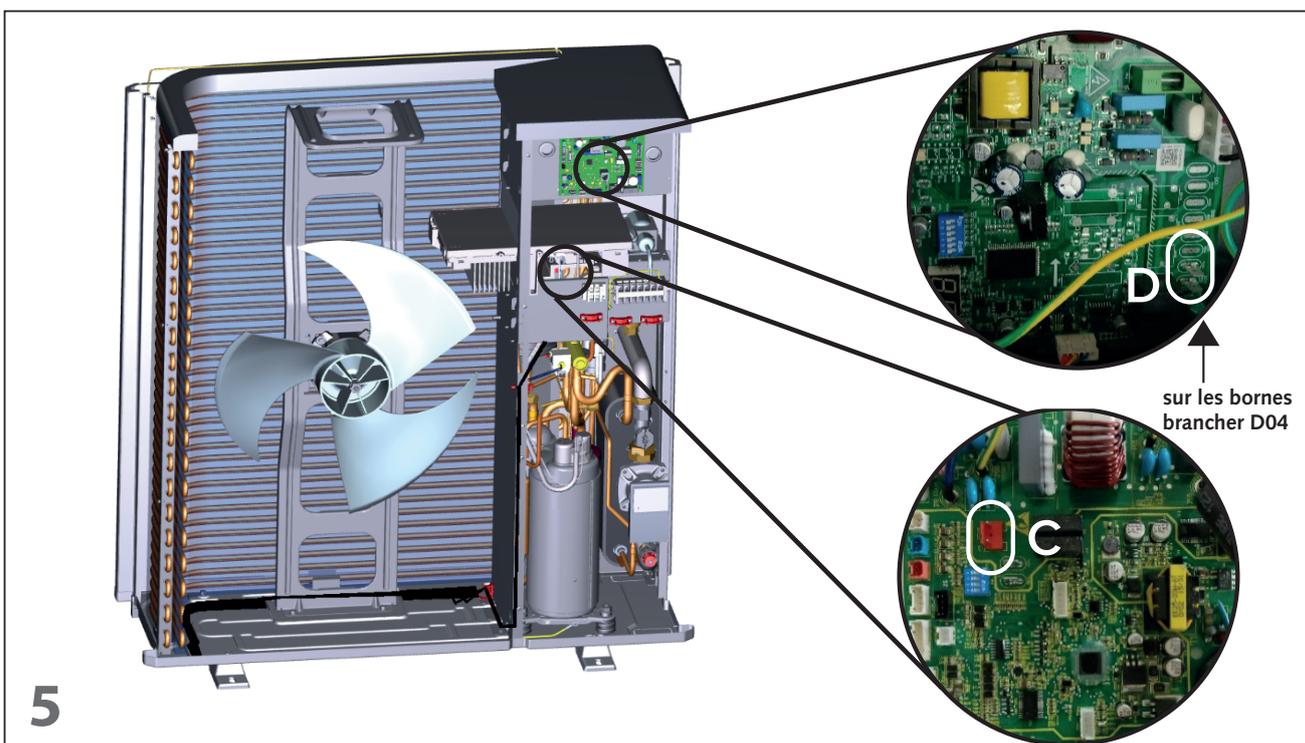
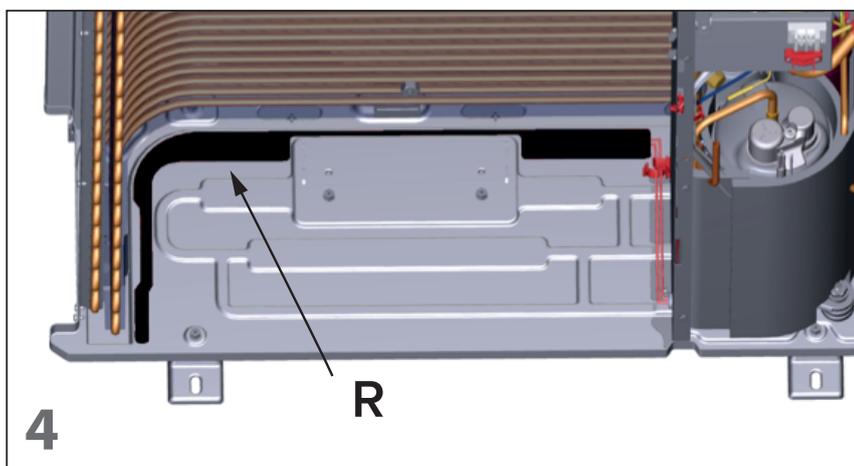
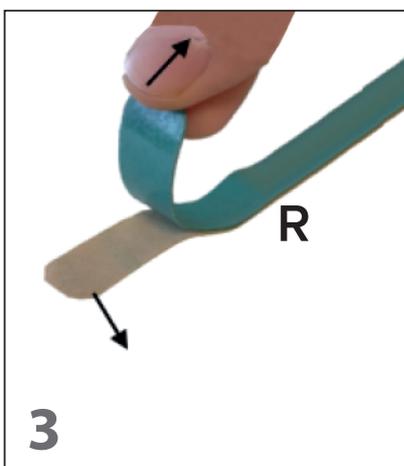
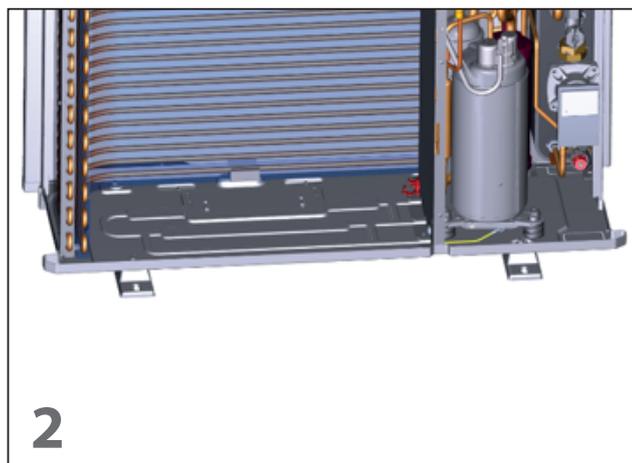
Schéma de principe
 Connexions électriques

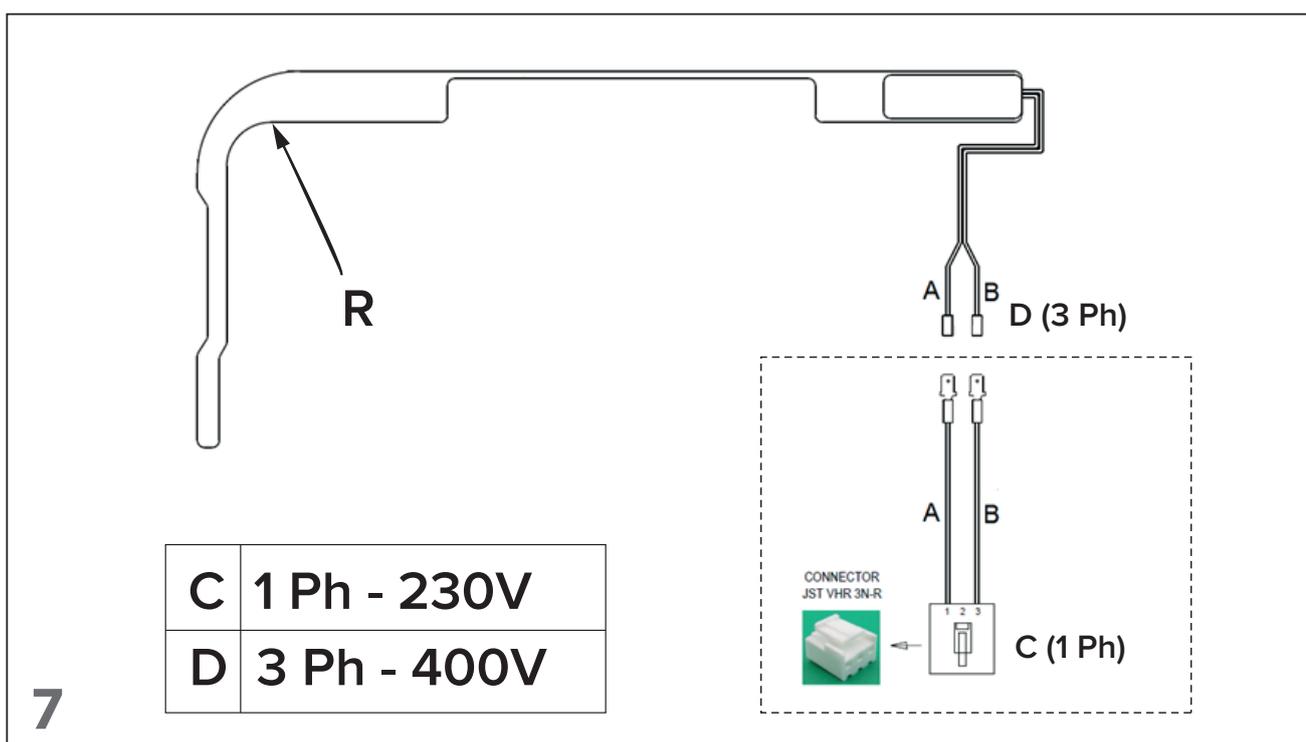
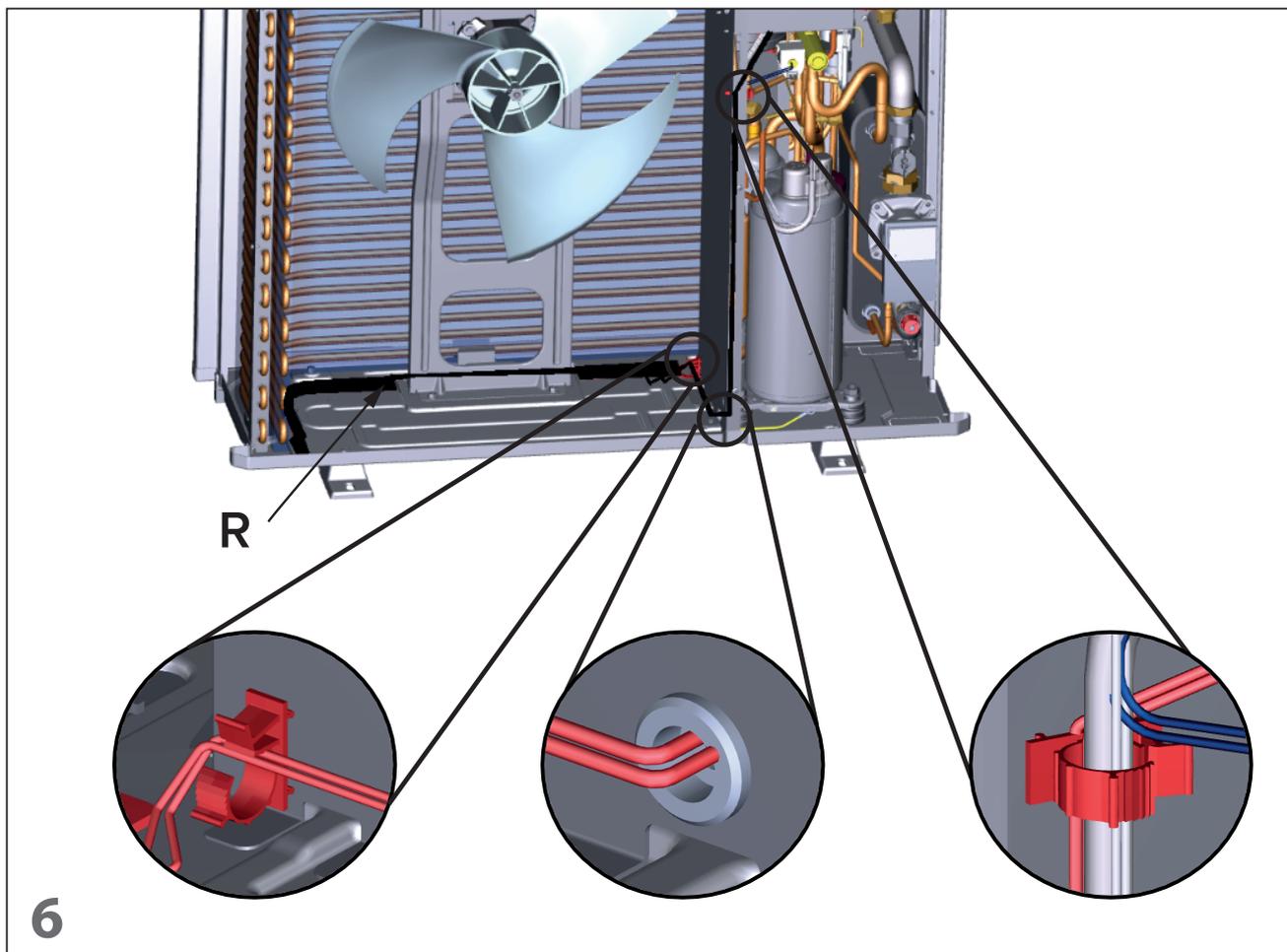






12 Instructions de montage du chauffage de la cuve au sol





13 Données techniques

Données de base		05 kW	07 kW	11 kW
Dimensions H/L/P	mm	756/1016/374	1106/1016/374	1506/1016/374
Poids	kg	79	121	150
Raccordements tuyauterie				
Départ / Retour	Rp	1"	1"	1"
Branchement pour le kit Exogel	Rp	1/2"	1/2"	1/2"
Données électriques				
Fréquence	Hz	50	50	50
Fréquence du compresseur	Hz	18-100	18-90	18-90
Tension	V	230	400/3	400/3
Courant de service maximum/Phase	A	11,0	5,4	10,0
Capacité du disjoncteur	A	16	13	13
Consommation maximale d'énergie	kW	2,75	4,34	6,31
Performances				
Puissance de chauffe pour A2/W55	kW	6,1	9,3	13,7
Puissance de chauffe pour A7/W55	kW	6,2	9,6	14,6
Puissance de chauffe pour A-7/W55	kW	5,2	7,4	11,6
COP du système A2/W10-55		2,90	3,03	3,02
COP du système A7/W10-55 (EN 16147)		3,54	3,53	3,67
COP du système A-7/W10-55		2,16	2,24	2,34
Temps de réchauffement (pour 600 litres) : de 10 à 55°C		-	-	2h 08min
Temps de réchauffement (pour 1000 litres) : de 10 à 55°C		-	-	3h 10min
Température de départ max.	°C	62	62	62
Plage de fonctionnement min./max.	°C	-20 / +35	-20 / +35	-20 / +35
Données relatives au niveau sonore				
Niveau de puissance acoustique	dB(A)	59	61	63
Niveau de pression sonore (à 2 m)	dB(A)	50	52	54
Niveau de pression sonore (à 1 m)	dB(A)	54	56	58
Données diverses				
Produit frigorigène (réfrigérant)		R-410A	R-410A	R-410A
Quantité de réfrigérant	g	1880	2770	3900
Pression max./min. du circuit réfrigérant		15/42 bar	15/42 bar	15/42 bar
Débit volumétrique d'air	m³/h	2500	2500	6200
GWP (« Global warming potential »)		2088	2088	2088
Équivalent CO2	t	3,9	5,8	8.1

Domotec AG

Haustechnik
T 062 787 87 87

Lindengutstrasse 16
4663 Aarburg

Domotec SA

Technique domestique
T 021 635 13 23

Route de la Z. I. du Verney 4
1070 Puidoux

Fax 0800 805 815**Domotec sur Internet**

www.domotec.ch

info@domotec.ch



Plus de 4000 chauffe-eau en plus de 300 exécutions en stock et rubans chauffants autorégulants avec leur technique de raccordement et de régulation.



Solutions modernes et des prestations de services dans les domaines de la pompe à chaleur air-eau, la chaleur obtenue au moyen de capteurs géothermiques verticaux, de collecteurs horizontaux enfouis ou de puits phréatiques.